

« **Les oranges en Europe ont meilleur goût** »
A propos de l'immigration et de ce qui ne va pas avec la lutte contre celle-ci

Publié par la Fondation Heinrich Böll



« LES ORANGES EN EUROPE ONT MEILLEUR GOÛT »

HEINRICH BÖLL STIFTUNG
PUBLICATION DE LA COLLECTION DÉMOCRATIE

« Les oranges en Europe ont meilleur goût »

A propos de l'immigration et de ce qui ne va pas avec la
lutte contre celle-ci

Publié par la Fondation Heinrich Böll

Les contributions de cette publication en ligne proviennent du volume « Die Orangen in Europa schmecken besser ».



<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr> Attribution — Vous devez créditer l'Oeuvre, intégrer un lien vers la licence et indiquer si des modifications ont été effectuées à l'Oeuvre.

Vous devez indiquer ces informations par tous les moyens raisonnables, sans toutefois suggérer que l'Offrant vous soutient ou soutient la façon dont vous avez utilisé son Oeuvre. Pas d'Utilisation Commerciale — Vous n'êtes pas autorisé à faire un usage commercial de cette Oeuvre, tout ou partie du matériel la composant. Pas de modifications — Dans le cas où vous effectuez un remix, que vous transformez, ou créez à partir du matériel composant l'Oeuvre originale, vous n'êtes pas autorisé à distribuer ou mettre à disposition l'Oeuvre modifiée.

« Les oranges en Europe ont meilleur goût »

A propos de l'immigration et de ce qui ne va pas avec la lutte contre celle-ci

Publié par la Fondation Heinrich Böll

Conception: Kirsten Maas-Albert, Thomas Schmid

Rédaction: Kirsten Maas-Albert

Traduction: Frederique Onmacht-Lenormand

Disposition: feinkost Designnetzwerk, S. Langer

Photo de Couverture: Max Pixel - freegreatpicture.com (CC0 1.0 Universal)

Heinrich-Böll-Stiftung, Schumannstr. 8, 10117 Berlin

T +49 30 28534-0 **F** +49 30 28534-109 **E** buchversand@boell.de **W** www.boell.de

CONTENU

Avant-propos et introduction	7
Ali Nabil Ahmad	
A propos des termes migration, fuite, asile et quelques autres	12
Thomas Schmid	
« Ils veulent notre poisson mais ils ne veulent pas de nous »	21
« Personne ne veut m'épouser »	22
Il y a beaucoup de raisons de quitter son pays	22
Illégal, non déclaré, illégitime	23
Le gouvernement a vendu notre mer	24
Interview Yayi Bayam Diouf (Senegal)	26
Interview Elyse Ngabire (Burundi)	34
Interview Souley Mahamadou Laouali (Niger)	51

AVANT-PROPOS ET INTRODUCTION

La migration « est notre rendez-vous avec la mondialisation ». (Wolfgang Schäuble). Rien ne pourra l'arrêter car il y a beaucoup de raisons de partir : le terrorisme, la persécution et la guerre, la pauvreté et la faim mais aussi l'aspiration à une vie meilleure avec plus de possibilités d'emplois, un meilleur accès à l'éducation ou aux soins de santé, des opportunités pour construire un avenir. En bref, la migration est la revendication du droit au bonheur (« Pursuit of happiness ») qui est inscrite dans la Déclaration d'Indépendance américaine parallèlement au droit à la vie et à la liberté en tant que droit de l'homme inaltérable.

D'après l'article 13 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, « Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien ». Il ne s'agit que d'une recommandation en droit international qui est de moins en moins respectée par de nombreux états, également en raison de la pression de ces mêmes états dont les citoyennes et citoyens peuvent presque partout circuler sans aucun problème. Cette inégalité mondiale ne pourra être éradiquée dans un avenir proche. Face à ce droit à quitter un pays stipulé dans l'article, aucun droit à entrer dans un pays n'y est en revanche inscrit.

Il est important de réaliser que cette inégalité globale et objective est perçue comme telle par les personnes défavorisées. Notre vision de la migration est empreinte de peur : peur de l'aliénation culturelle, peur de la congestion du système social, peur du terrorisme, alors que la vision de l'autre est empreinte d'espoir : quiétude, survie, travail, bonheur. Afin de promouvoir une coexistence civile et de minimiser les conflits, il faut se mettre à la place de l'autre, voir au travers de ses yeux, en bref éprouver de l'empathie. Notre souci est de faire de la place à cette autre vision et de considérer la migration comme un phénomène normal et non un phénomène à combattre.

D'après la Convention de Genève, les Etats sont obligés d'accueillir et de protéger les réfugiés. En revanche, régler la migration et développer une politique de l'immigration est un devoir politique qu'un gouvernement peut aborder ou négliger. L'accueil des réfugiés est une obligation en vertu du droit international mais l'admission des migrants est à la discrétion des gouvernements nationaux. Pour la Convention de Genève de 1951, un réfugié est une personne qui se trouve en dehors de son pays pour des raisons de crainte justifiée de persécution en raison de sa race, sa religion, sa nationalité, son appartenance à un groupe social particulier ou ses convictions politiques. Mais une personne qui fuit la guerre ou un conflit armé a également droit à la protection. Selon l'agence des Nations Unies pour les réfugiés, le HCR, il y avait fin 2016 65,6 millions de personnes en fuite dont 40,3 millions sont restées déplacées dans leur propre pays. Parmi les 22,5 millions qui ont fui à l'étranger, la plupart a trouvé refuge dans les pays voisins. Cependant, beaucoup plus de personnes dans le monde sont en

déplacement. En effet, comme décrit plus haut, il y a de nombreuses raisons qui justifient le départ des personnes de leur patrie : qu'elles aient été privées de leur moyens de subsistance, qu'elles n'aient aucune perspective d'avenir à cause de l'augmentation du chômage des jeunes, qu'elles soient chassées par des catastrophes environnementales ou des achats de terre, qu'elles veuillent étudier, travailler ou se marier ailleurs. La migration est le déplacement géographique à moyen ou long terme de leur lieu de vie. Et celle-ci affecte de plus en plus l'Europe la plupart du temps dans un cadre légal mais aussi en dehors de celui-ci.

Contrôle européen des flux migratoires

L'afflux de réfugiés et de migrants en Europe est depuis longtemps réglé par le cloisonnement. Les Espagnols ont été les premiers à installer de hautes clôtures avec des fils barbelés, des capteurs et des caméras infrarouges devant leurs enclaves de Ceuta et Melilla en Afrique du Nord. Très vite, peu de personnes ont traversé le Détroit de Gibraltar. Alors que de plus en plus de migrants subsahariens arrivaient en pirogues aux îles Canaries, la Garde civile espagnole a envoyé des patrouilleurs au large des côtes sénégalaises. Le dictateur libyen éternel Kadhafi et le Premier ministre italien Berlusconi ont convenu d'un « deal » pour freiner la fuite à travers la Méditerranée. L'Europe avait la migration plus ou moins sous contrôle.

C'était sans compter sur le Printemps arabe. Kadhafi n'était plus là comme garde-côte et la guerre en Syrie a conduit des milliers de personnes en fuite. Afin d'empêcher l'entrée des migrants, la Bulgarie et la Hongrie ont érigé de nouvelles clôtures là même où des barrières détruites depuis longtemps empêchaient la fuite de leur propre pays. Lors du Sommet sur la migration de la Valette (Malte) en novembre 2015, on s'est empressé de mettre les gouvernements africains à contribution. L'accord de l'Union européenne avec la Turquie qui a immédiatement suivi a en grande partie stoppé la migration via la Mer Egée. Tout récemment, un pacte avec les gardes frontières libyens a réduit le nombre de ceux qui prennent la route souvent mortelle de la Méditerranée sur des navires poubelles ou des bateaux en caoutchouc.

« Combattre les causes de la fuite » est devenu un principe politique majeur lorsque, suite à l'afflux de migrants en 2015, le gouvernement européen a commencé à renforcer la sécurité des frontières extérieures de l'Union Européenne et à intégrer plus étroitement les pays limitrophes dans le régime frontalier. Le lien entre le contrôle des migrations et la coopération au développement souvent qualifié par l'Union européenne d' « aide de stabilisation » est problématique. Jusqu'ici, de facto, il s'agissait beaucoup plus de lutter contre les trafiquants et d'améliorer les contrôles aux frontières que d'éliminer les causes profondes qui poussent les gens à quitter leur pays.

L'approche « combattre les causes de la fuite » est déjà trompeuse sur le plan linguistique. En ce qui concerne la migration, annoncer une volonté de combattre est superflu alors que concernant les guerres et les conflits cela dépasse nos moyens. L'approche « combattre les causes de la fuite » manque d'une vision multidimensionnelle sur les causes de la fuite et de la migration. La coresponsabilité de l'Europe, par exemple en raison d'une politique commerciale asymétrique, n'est pas sérieusement

prise en considération. De plus, il y a un manque de véritable dialogue qui remettrait en question les opinions euro centriques et les discours politiques autoréférentiels. Cependant, nous considérons que ce dialogue est important et utile pour comprendre les causes de la migration. Les plans d'action hâtifs en mode de crise manquent d'efforts sérieux pour contrer efficacement la crise mondiale des réfugiés et pour comprendre la normalité de la migration mondialisée en premier lieu. Pourquoi tellement de gens se rendent sur des chemins extrêmement dangereux afin de rejoindre les régions qu'ils ont choisies d'atteindre ? La simple référence à la « guerre et à la pauvreté » conduit seulement à l'identification hâtive des « anomalies » et des « besoins » qui ont caractérisé l'aide au développement depuis des décennies. Les anciens instruments de l'aide au développement que sont l'argent et les nouveaux investissements risquent de s'estomper sous le label « combattre les causes de la fuite ».

Un « problème » externalisé

Depuis le sommet de La Valette, toute une série de mécanismes, d'instruments et leurs financements ont été mis en place. Le cloisonnement, ce vieux réflexe, peut réduire la migration mais les personnes se lancent alors sur de nouvelles routes, plus dangereuses ou plus chères. Mais surtout, l'Europe délocalise le « problème » aux pays de transit, dont certains sont aussi des pays d'accueil. La Turquie abrite 2,9 millions de réfugiés (la plupart originaires de Syrie) et des migrants. Des centaines de milliers d'Africains seraient en Libye. Beaucoup sont détenus dans des camps, maltraités, torturés, violés et souvent réduits en esclavage. Beaucoup d'entre eux sont en route pour l'Europe. Par conséquent, un « mécanisme de transfert d'urgence » de la Libye vers le Niger devrait être mis en branle, contrôlé par le HCR et financé par l'UE. La Turquie et les pays d'Afrique du Nord sont censés devenir les gendarmes de l'Europe. Mais le vrai problème sont les pays d'origine. Ils sont censés être encouragés à reprendre les migrants, arrivés irrégulièrement en Europe, qui n'ont pas droit à l'asile ou à la protection subsidiaire. Cependant, de nombreux gouvernements africains n'ont aucun réel intérêt à reprendre les migrants. Cela est tout à fait compréhensible car de nombreuses familles dépendent de manière existentielle des envois de fonds des migrants. Le volume total de ces envois de fonds est généralement plus élevé que l'aide au développement combiné à l'investissement étranger direct. De plus, les gouvernements n'ont rien à offrir aux migrants rapatriés de force, pas de travail, pas de perspective. Et même s'il était possible de réduire efficacement la pauvreté dans certains pays en « combattant les causes de la fuite » cela ne conduirait pas nécessairement à une diminution de la migration, mais risquerait de l'augmenter, car davantage de personnes amasseraient des fonds pour soudoyer les gardes-frontières ou bien payer les tickets de bus et les passeurs. Il est bien connu que ce ne sont pas les plus pauvres qui émigrent.

Concernant les migrants sur la route centrale de la Méditerranée (de la Libye à l'Italie), le classement des pays d'origine pour la période de janvier à fin mai 2017 était le suivant : 1. Nigéria, 2. Bangladesh, 3. Guinée, 4. Côte d'Ivoire, 5. Gambie, 6. Sénégal, 7. Mali, 8. Maroc. En dehors du Bangladesh, ce sont des pays africains avec des gouvernements élus dans lesquels règne la paix (à l'exception du nord du Nigeria).

Un motif important pour émigrer de ces pays, probablement le plus important, est le chômage. En un demi-siècle de coopération traditionnelle au développement, des centaines de milliards, voire des billions, ont été versés en Afrique subsaharienne sans contribuer à réduire le chômage.

Gestion de crise par des investissements

Pour la même raison l'UE mise de plus en plus sur les investissements pour gérer les crises. La stratégie peut se résumer en un seul mot-clé : « *Compacts with Africa* », tel que décidé lors de la Conférence africaine du G20 pendant l'été 2017, organisée par le gouvernement allemand. Les accords (compacts) sont conçus pour promouvoir les investissements privés des entreprises et des sociétés européennes dans des pays sélectionnés qui respectent certaines normes de bonne gouvernance. Il doit principalement s'agir d'investissements dans l'infrastructure et l'agriculture. Les pays d'origine potentiels - la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Maroc, le Rwanda et la Tunisie - doivent s'engager dans des réformes favorables à l'investissement. Les institutions internationales (FMI, Banque mondiale, Banque africaine de développement) et les pays partenaires du G20 apportent leur aide financière et technique et tentent d'attirer des investisseurs privés. Les accords prétendent établir une « approche complètement nouvelle de la coopération économique » (Wolfgang Schäuble). Cependant, l'élimination de l'obstacle le plus important au développement économique en Afrique subsaharienne, ainsi que la corruption endémique et la mauvaise gouvernance, n'est pas sérieusement envisagée : bien que l'UE ait levé toutes les subventions à l'exportation pour les produits agricoles il y a plus de trois ans, elle continue d'inonder les marchés africains avec des produits provenant d'un secteur agricole fortement subventionné. Les producteurs africains ne peuvent pas suivre, la création de valeur locale est empêchée plutôt que promue. Ceux qui veulent vraiment « combattre les causes de la fuite » devraient commencer par leur propre responsabilité et devraient assurer des relations commerciales équitables, promouvoir la création de valeur sur le terrain et s'abstenir de piller les côtes poissonneuses d'Afrique avec d'énormes chalutiers.

Façonner l'immigration

Les possibilités d'intervention politique en matière de guerres et de conflits restent extrêmement limitées. Avoir une vision plus claire des causes structurelles des conflits pourrait être plus efficace pour prévenir les conflits et limiter les fuites. En outre, l'assistance dans les crises de réfugiés, le soutien à l'intégration et l'assistance au rapatriement des réfugiés font également effet. La contribution la plus importante dans les années à venir doit être le soulagement des pays par des programmes de réinstallation.

La migration ne doit pas être arrêtée, mais façonnée. Tant que les services nationaux (santé, éducation, alimentation de base, sécurité, état de droit, etc.) ne répondront pas adéquatement aux besoins de la population, la migration dans le monde augmentera également en raison de la croissance démographique pronostiquée. Elle est également favorisée par les réseaux de migrants qui utilisent les médias

sociaux pour aider les migrants potentiels ou promettent un Eldorado, ainsi qu'un réseau dense de trafiquants qui recrutent des migrants dans leur pays d'origine et gagnent de l'argent sur leur dos dans les pays de transit. Au fur et à mesure que la migration des pays en voie de développement vers les pays industrialisés augmentera, la migration entre les pays en voie de développement deviendra plus étendue. De plus, la migration temporaire et répétée (circulaire) augmente plus par rapport à une migration permanente.

Le mode de crise de ces dernières années a entraîné la perte de l'effort initial de nombreux pays européens pour mettre en œuvre des réformes de la politique migratoire et un contrôle efficace de l'immigration. Aujourd'hui, les gouvernements s'efforcent de réduire l'immigration irrégulière et d'encourager le retour des migrants. Le but d'une politique migratoire axée sur le développement devrait toutefois être de favoriser la migration régulière, en négociant les intérêts des trois « participants » (pays d'origine, pays d'accueil et migrant lui-même) de manière à ce que tous puissent y gagner. Ce n'est pas une tâche facile et cela nécessite une volonté politique qu'il est essentiel de mieux véhiculer au sein de sa propre population.

Dans cette publication, nous présentons une série d'entretiens avec des intellectuels et des activistes qui ont eux-mêmes vécu la migration ou la fuite. Les pays sélectionnés ainsi que les destins racontés sont des exemples représentatifs de fuite et de migration au 21^{ème} siècle. Des scientifiques du Pakistan, de Somalie et du Salvador écrivent sur leurs pays ; des réfugiés de Syrie, du Burundi et du Malawi ainsi que des migrants et des militants du Niger et du Sénégal s'expriment dans des interviews et des discussions. L'explication au début de la publication a été écrite par l'auteur du texte sur le Pakistan.

Les contributions suivantes devraient d'abord donner un aperçu des processus qui poussent les personnes hors de leur patrie, et renforcer l'idée que nous en savons encore trop peu sur les multiples raisons de leur départ. Elles devraient également enrichir la discussion sur une forme de migration humaine et orientée vers le développement, mais aussi socialement acceptée et durable, dont nous avons un besoin urgent.

Berlin, février 2018

Barbara Unmüßig
Conseil de la Fondation Heinrich Böll

Kirsten Maas-Albert
Directrice du département Afrique

A propos des termes migration, fuite, asile et quelques autres

Les experts en migration et les scientifiques ont l'habitude d'influencer la politique simplement avec la définition des termes pour la description exacte des phénomènes sociaux. Changer la façon dont nous décrivons la migration est déjà une étape importante pour traiter les problèmes difficiles et complexes avec plus de succès. Par conséquent, dans ce qui suit, les termes qui sont utilisés à plusieurs reprises dans cette publication sont répertoriés et définis.

De nombreux scientifiques qui traitent de la migration ne considèrent même pas le terme « migration » comme étant neutre. Ainsi, ce terme n'est presque jamais utilisé pour désigner la mobilité « choisie » des diplomates, des entrepreneurs ou des travailleurs qualifiés, ce qui montre que le terme renvoie principalement à des formes de mobilité perçues comme « problématiques ». ¹ Il est également rare d'utiliser le terme de migration pour les vastes mouvements de population qui ont eu lieu à l'époque pré-moderne, et pour ceux de l'époque coloniale où de nombreux Européens colonisaient de grandes parties du monde. La migration sous-entend une obligation de contrôler. Dans le discours public, la notion de migration implique le plus souvent aussi l'appartenance de race et de classe des personnes désignées. Certains scientifiques refusent ainsi fondamentalement la notion de « migration » et lui préfèrent le terme de « mobilité ». ²

Pour des raisons pragmatiques, le terme « migration » sera utilisé dans cette publication, mais les lectrices et lecteurs devraient avoir le terme plus exact de « mobilité » à l'esprit ; après tout, il s'agit ici d'une parmi de nombreuses formes de déplacement qui se passent constamment entre les régions. Prenons l'exemple du Pakistan : l'auteur de l'article sur ce pays voyage du Pakistan vers l'Europe et en revient plusieurs fois par an - sans jamais être appelé migrant.

La conjoncture actuelle en Europe apparaît plutôt dans cette publication comme une « situation » que comme une « crise ». Les médias et la politique parlent presque comme un mantra d'une « crise », mais sans jamais expliquer ce à quoi cette notion se réfère. Même si le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés est cité

- 1 Castles, S. : «Towards a sociology of forced migration and social transformation» in sociology 37 (1) 2003, S13-34, hier S.16.
- 2 Sirkeci.I./Cohen, J. : «Not Migrants and Immigration, but Mobility and Movement» in : Cities of Migration, July 31st 2013 : http://citiesofmigration.ca/ezone_stories/not-migrants-and-immigration-but-mobility-and-movement/ (Zugriff am 21. November 2017).

(« la pire crise de réfugiés depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale », etc.), il n'est presque jamais souligné que la grande majorité des réfugiés ne trouvent pas refuge en Europe mais dans des pays comme la Turquie, le Pakistan, l'Iran, Le Liban, l'Ouganda ou l'Éthiopie.

L'ampleur de la migration est également faussée car les migrantes et les migrants ne représentent qu'un faible pourcentage de la population mondiale (environ 3%). Si on la compare à d'autres facteurs dans un monde globalisé comme l'augmentation du commerce, des transactions financières et des flux de capitaux, alors la mobilité transfrontalière semble beaucoup moins endémique que ce qu'on essaye de nous faire croire.³

Certains auteurs doutent que la part des migrants dans l'ensemble de la population mondiale soit significativement plus élevée aujourd'hui que par le passé. Les chiffres uniquement utilisés dans le sens quantitatif n'ont aucune valeur scientifique si nous ne comprenons pas également les schémas généraux et les différences qui font de la migration ce qu'elle est et qui sont aussi utilisés pour la régler.⁴ Cela ne signifie pas pour autant que des chiffres auparavant inexistantes ne pourraient pas être alarmants.

Cependant, il est important de prendre en compte le contexte plus large de la mobilité transfrontalière, par exemple : la croissance de la population, les nouveaux modèles de conflit, les changements écologiques ainsi que de nombreux autres aspects qui apparaissent si l'on prend du recul sur la « crise des réfugiés ». Les évolutions économiques et démographiques en Europe et le vieillissement de sa population, qui pourraient à l'avenir entraîner une pénurie de main-d'œuvre dans un certain nombre de secteurs, devraient également jouer un rôle dans ce domaine.

Le terme « migration forcée » (« forced migration ») doit être défini plus précisément, en particulier dans le contexte des aspects juridiques et historiques du terme « réfugié ». La fuite massive de groupes de population persécutées (et leur protection) est déjà mentionnée dans les traditions anciennes, dans les écritures saintes et dans de nombreux mythes fondateurs nationaux remontant aux premiers jours de l'histoire.⁵ Les droits concrets et les garanties qui existent aujourd'hui dans le monde ont évolués conjointement avec le système des États-nations et ces réglementations sont décisives pour le présent.⁶

3 Arango, J. : « Explaining migration : a critical view » in : *International Social Science Journal* 52 (165) 2000, p.283-296 ; « Crossing Borders in the New Imperialism », *Socialist Register* 264, 2004 ; Betts, A et Kainz, L. : « The history of global migration governance », *Refugee Studies Center, Working Paper* 122 2017 : <https://www.rsc.ox.ac.uk/news/new-rsc-working-paper-on-the-history-of-global-migration-governance> (Accès le 21 novembre 2017).

4 Mc Keown, A. : « Global Migration : 1846-1940 », *Journal of World History*, 15 (2) 2004, p.184-5

5 Kleist, J.O. : « The History of Refugee Protection : Conceptual and Methodological Challenges », *Journal of Refugee Studies*, Volume 30, Issue 2 (1) 2017, p.161-169.

6 Zolberg, A.R. : « The formation of new states as a refugee-generating process », in : *The Annals of the American Academy of Political and Social Science* Volume 467 (1) 1983, p.24-38 ; « The Next Waves : Migration Theory for a Changing World », dans *International Migration Review* 23 (3) 1989, p.403-430.



L'article premier de la Convention de Genève sur les réfugiés et le Protocole relatif au statut des réfugiés de 1967 définissent comme « réfugié » toute personne fuyant son pays d'origine pour une crainte justifiée de persécution, en franchissant une frontière nationale. Cette définition reste dans ses grandes lignes valable à ce jour, bien que, à la suite de grandes vagues de déplacements forcés survenues pendant les conflits en Afrique et en Amérique latine au cours des années 1960 et 1970, des motifs de fuite concrètement définis et spécifiques à la région ont été ajoutés. La définition initiale, quelque peu restrictive, de la persécution et du statut de réfugié dans la Convention de Genève a été étendue – et est par conséquent plus compliquée.⁷

Le terme de personne déplacée à l'intérieur de son propre pays (PDIP) a ensuite été utilisé pour désigner les réfugiés qui ne franchissent pas les frontières nationales. Ces personnes déplacées sont classées comme « en danger » par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Cependant, ils sont sous la responsabilité de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Dans le même temps, l'attention politique pour ces personnes est comparativement faible, même si dans beaucoup de pays en conflit, elles sont beaucoup plus nombreuses que les réfugiés à proprement parler.

Depuis la fin de la guerre froide, les budgets, les effectifs et les tâches du HCR et de l'OIM ont considérablement augmenté, ce qui montre que la migration forcée est devenue un phénomène inquiétant.

L'OIM a évolué à partir d'institutions plus anciennes chargées de soutenir les personnes déplacées. Cependant, l'organisation elle-même n'a été fondée qu'en 1989⁸, car les réfugiés jouaient un rôle politique et juridique de premier plan depuis longtemps, tandis que les personnes déplacées à l'intérieur du pays vivaient dans l'ombre. En outre, les relations entre l'OIM et le HCR étaient pendant longtemps peu claires et les responsabilités ont été assignées différemment au cas par cas. Suite aux mouvements migratoires vers l'Europe en 2015, le Sommet des Nations Unies du 19 septembre 2016 a décidé d'intégrer l'OIM à l'ONU ; un développement que beaucoup pensaient arriver un peu tard.⁹

Depuis les années 1990, le terme de demandeur d'asile (« asylum seeker ») pour ceux dont la demande est en cours¹⁰ a gagné en importance (en particulier en Europe occidentale). Le nombre de demandeurs d'asile, ainsi que ceux de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, a considérablement augmenté depuis la fin de la guerre froide. La raison en est surtout que dans les « nouvelles guerres », 90% des personnes tuées sont des civils.¹¹ Ces conflits sont caractérisés par des oppositions ethniques et des luttes brutales pour le contrôle des communautés. Souvent, lors d'une tentative de former un État, mais il y a fréquemment aussi de

7 Turton, D : « Conceptualizing forced migration », in Refugee Studies Center, Working Paper 12 : <https://www.rsc.ox.ac.uk/files/files-1/wp12-conceptualising-forced-migration-2003.pdf> (Accès le 20 novembre 2017)

8 Betts, A./Kainz, L, a.a.O, p.2

9 Ebd, p.11

10 Turton, D, a.a.O, p.13f

11 Kaldor, M. *New Wars and old wars* Polity Press, Cambridge MA.2006

nombreuses forces étatiques et non étatiques impliquées, à savoir des mercenaires, des milices, des membres de la diaspora, des compagnies et des gouvernements étrangers. Ils contribuent tous, à leur manière, à l'expulsion des populations.

Bien que de nombreux demandeurs d'asile aient de bonnes raisons d'être reconnus comme réfugiés, la demande d'asile est souvent une tentative de contourner les mesures contre les migrations motivées par des considérations économiques. Le nombre croissant de demandeurs d'asile en Europe a conduit à des débats houleux dans les années 1990 sur les « véritables demandeurs d'asile » et les « prétendus demandeurs d'asile ».

L'idée d'asile remonte à la Révolution française. Depuis les années 1980, cependant, le système d'asile se débat avec la question de savoir comment distinguer les mouvements de réfugiés de ceux des soi-disant « migrants économiques ». Les tentatives de trouver des règles pour les différencier ont renforcé le brassage sur les routes ainsi que les réseaux qui interviennent dans le processus de migration, avec des conséquences importantes pour certains groupes ainsi que pour l'ensemble du système de migration européen.

La proximité de la migration politique et économique résulte du fait que les « réfugiés politiques » et les « réfugiés économiques » ont de façon récurrente, pendant leur voyage, pendant le transit, pendant leur séjour et au travail un statut illégal ou irrégulier. Depuis la fin des années 1990, il y a eu une préoccupation croissante en politique quant au fait que les réfugiés et les demandeurs d'asile pourraient être victimes de travail forcé, de passeurs et de trafiquants (on parle également d'esclavage moderne). L'ampleur dans laquelle le travail forcé provient de la migration transfrontalière est controversée - tout comme la mesure dans laquelle l'entrée illégale rendue possible par les passeurs et les trafiquants est fondée sur la coercition ou l'exploitation. Les scientifiques ont souligné que dès qu'il s'agit d'« une migration avec l'aide des passeurs », on tend à dépeindre la migration volontaire comme une migration forcée - notamment pour pouvoir contrer l'immigration indésirable.

La situation des migrants change souvent en cours de route et même à destination. En conséquence, il est difficile de les catégoriser en tant que réfugiés politiques ou économiques, en tant que migrants volontaires ou en tant que migrants forcés. Les chercheurs en migration différencient donc le statut à un moment donné des personnes affectées, à mesure que les conditions et les expériences de mobilité évoluent avec le temps. Le terme « irrégulier » fait ici référence à un statut que certains migrants ont temporairement durant leur migration. Cela peut déjà commencer avec le départ de la patrie, si les règles applicables dans le pays d'origine pour l'émigration sont ignorées.¹² Actuellement, on souligne surtout la situation des migrantes et des migrants qui, du point de vue du pays d'accueil, n'est pas régularisée puisqu'ils sont entrés illégalement dans le pays et/ou ne respectent pas le droit de séjour ou travaillent sans permis. Comme le montre Gosh, les connexions entre ces différentes situations non réglementées sont diverses, et elles ne s'excluent pas les unes des autres,

¹² Gosh, B. : « Huddled masses and uncertain shores : Insights into irregular migration. » La Haye/ Boston 1998 : M.Nijhoff, p.1-4

pas plus qu'une situation ne suit nécessairement l'autre. Certains migrants qui entrent illégalement et / ou résident dans le pays et / ou travaillent illégalement ne sont pas déclarés. Cependant, beaucoup de leurs problèmes proviennent du fait qu'ils violent la loi du pays et non parce qu'ils vivent en dehors de la société officielle. En conséquence, les termes « irrégulier », « illégitime » et « illégal » sont utilisés de manière interchangeable ci-dessous, car ils sont souvent plus éloquents que des mots tels que « non enregistré » et « non déclaré ».

Les notions de « faire passer » et de « traite des êtres humains » ne sont pas sans poser problème. Dans les années 1990 il y avait parfois une certaine confusion mais aujourd'hui la plupart des scientifiques croient qu'il est théoriquement ou pratiquement nécessaire de distinguer, d'une part « le passage d'êtres humains » défini dans les protocoles de Vienne comme « aide à l'entrée illégale ou séjour illégitime de personnes à des fins d'enrichissement » et d'autre part « la traite des êtres humains » définie comme « le recrutement, le transport, l'hébergement ou l'accueil de personnes qui sont menacées, enlevées, forcées ou trompées... »¹³ En avril 2016, lors d'une conférence à Florence, d'éminents scientifiques ont souligné que les États présentent de plus en plus souvent les activités des passeurs comme relevant de la traite des êtres humains - ce qui fait d'un passage frontalier volontaire un passage forcé. En fin de compte, cela représente une tentative de diaboliser et de criminaliser toute aide pour entrer en Europe.¹⁴ Si l'on considère cette circonstance dans le contexte de la militarisation et de la privatisation croissantes du régime frontalier ainsi que de l'internement et de la déportation, la politique migratoire semble évoluer vers la « prévention (de la migration) sans la protection (des migrants) ». Le ton belliqueux adopté lorsqu'il s'agit de « trafiquants » et de « gangs » exclut la complexité du phénomène d'aide au passage d'êtres humains, qui est en fin de compte le moyen le plus important pour les migrants et les réfugiés d'exercer leurs droits. Par conséquent, le terme « passages humanitaires » (en référence à Oskar Schindler) a été utilisé à plusieurs reprises lors de la conférence.

Néanmoins, les deux termes « passage » et « traite des êtres humains » sont utilisés ici comme des moyens heuristiques utiles, bien qu'ils ne décrivent pratiquement jamais une situation concrète. Au mieux ils sont perçus comme les deux pôles d'un large spectre dans lequel il y a beaucoup de possibilités de fluctuations significatives entre les deux extrêmes.¹⁵ Ici, comme dans le cas de la migration « non réglementée », il peut arriver que certains migrants se retrouvent dans des situations où ils traitent d'abord avec des passeurs, puis avec des trafiquants - ou vice versa.

13 Salt, J./Hogarth, J. : Migrant trafficking and human smuggling in Europe : A Review of the Evidence, IOM 2000, p.153.

14 Atelier organisé par Sanchez, G./Achille, L. : Critical Approaches to Irregular Migration Facilitation : Dismantling the Human Smuggler Narrative, European University Institute 2016 : <https://eui.eu/events/detail?eventid=119453> / accès le 21 novembre 2017)

15 Graycar, A. : « Trafficking in human beings ». Présenté à la Conférence Internationale sur la Migration, la Culture et le Crime, Jerusalem 1999 : http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:AxUPma_uwzKJ:www.aic.gov.au/media_library/conference/other/graycar_adam/1999-07-trafficking.pdf+&cd=1&hl=en&ct=clnk&gl=pk&client=firefox-b (accès le 21 novembre 2017)

D'autres types de migration, qui n'ont pas de raisons clairement politiques ni économiques, jouent également un rôle. Particulièrement important ici est la migration pour des raisons écologiques, même si elle n'a pas été reconnue légalement. Ce type de mobilité, appelé ci-dessous éco-migration, inclut les populations qui fuient les catastrophes environnementales et les effets du changement climatique, ainsi que les personnes déplacées ou relocalisées par le développement.¹⁶ Étant donné que leurs gouvernements les protègent, ces personnes ont souvent du mal à obtenir de l'aide humanitaire ou d'autres formes d'assistance telles que les réfugiés en reçoivent. Les experts se demandent si la migration en raison du changement climatique devrait être légalement reconnue, mais il y a peu d'indication que cela se produira dans un proche avenir.¹⁷ Cependant, l'initiative Nansen 2012 sur le changement climatique et le déplacement, initiée par les gouvernements de la Suisse et de la Norvège, montre que de plus en plus de personnes migrent à cause du changement climatique. D'un point de vue sociologique, l'éco-migration - que la cause en soit dû à une catastrophe ou qu'il s'agisse de déplacés conditionnés par le développement ou de délocalisés - est une forme de migration forcée et, à bien des égards, elle ressemble aux formes d'expulsion légalement reconnues dont il s'agit dans cette publication.

Cependant, comme nous le verrons, le terme de « migration forcée » lui-même est un artifice heuristique qui est bien adapté pour résumer les formes de déplacement et de mobilité involontaire dans une seule catégorie, non hiérarchique. Néanmoins, cet artifice verbal doit être discuté plus loin. Alors que les politiciens ont tenté de restreindre la définition d'un réfugié protégé, les scientifiques, journalistes et autres personnes qui étudient la migration ou défendent les migrantes et les migrants suivent souvent des principes moraux et insistent sur le fait que ceux-ci sont rares à être capable de prendre des décisions et de déterminer leur propre destin. Les migrants forcés « suscitent particulièrement notre sympathie » et nous forcent à reconsidérer « ce qui constitue notre cohésion morale et ce qui nous rend humains à la fin ».¹⁸ Compte tenu de cette obligation morale, par exemple, les rédacteurs d'Al Jazeera ont décidé d'appeler la « crise » en 2015 une crise des réfugiés (et non une crise des migrants). De telles actions, bien que bien intentionnées et politiquement décentes, ne reflètent pas l'état de la recherche, car il a été démontré à maintes reprises que « d'un point de vue sociologique, nous ne distinguons que rarement la migration volontaire et involontaire ».¹⁹

Les contributions suivantes se réfèrent également à deux concepts de base dans le domaine des études sur la migration. Le premier est le réseautage social, une notion dominante concernant les études sur la migration - tellement dominante que Charles

16 Colson, E. : « Forced migration and the anthropological response » dans *Journal of Refugee Studies* 16 (1) 2003 ; Madlonado, J.K. : « A New Path Forward : Researching and Reflecting on Forced Displacement and Resettlement : Report on the International Resettlement Conference : Economics, Social Justice, and Ethics in Development-Cause Involuntary Migration, La Haya, dans *Journal of Refugee Studies*, 25 (2) 2012, p.193-220.

17 McAdam, J : *Climate change, forced migration, and international law*, Oxford University Press, Oxford 2012.

18 Turton 2003, a.a.O

19 Stepputat, F./Sorenson, N. : « Sociology and forced migration », dans le *Oxford Handbook of Refugee and Forced Migration*, Oxford University Press, London 2014, p.86

Tilly a dit une fois : « ... ce ne sont pas les individus qui migrent, pas les familles, mais plutôt les réseaux de migration »²⁰ Les réseaux sociaux sont « des quantités de relations interpersonnelles qui relient les migrants ou les rapatriés avec leurs parents, amis et compatriotes dans leur patrie. Ces unités analytiques de taille moyenne nous permettent de comprendre le processus migratoire, y compris ses causes et ses conséquences, à un niveau compris entre le micro-niveau de l'individu et le macro-niveau de l'État. Les réseaux fournissent des informations, soutiennent, facilitent la recherche de travail et d'hébergement, et aident encore de bien d'autres façons. Ils réduisent les coûts de migration et l'incertitude concomitante et la facilitent ».²¹ Portes souligne que les réseaux sociaux ne sont pas égaux au « capital social », ce qui signifie qu'ils (et d'autres formes de capitaux) ne peuvent pas être « à la demande ».²² Néanmoins, ces deux choses sont étroitement liées : les deux sont d'une importance cruciale lorsqu'il s'agit d'ouvrir de nouvelles voies à la migration mondiale - des voies qui sont globalement interconnectées. Cette deuxième constellation de mobilité inclut également le deuxième concept utilisé, celui des systèmes migratoires. Celles-ci peuvent être définies comme des formes de mobilité liées à l'espace qui ont évolué au fil du temps, reliant les mouvements de personnes aux mouvements simultanés de biens, de capitaux et d'informations entretenus et renforcés par des réseaux sociaux, politiques et institutionnels et qui facilitent et encouragent la migration sur des chemins concrets - et non le long d'autres chemins.²³

-
- 20 Tilly, C. : « Transplanted networks », dans *Immigration Reconsidered*, New-York : hrsg. Von VYans-MacLoughlin, Oxford University Press 1990, p.84
- 21 Arango, J. : « Theories of International Migration », dans *International migration in the new millennium*, hrsg.von D.Joly Aldershot, Ashgate 2004, p.27f ; Massey, D./Arango J./Hugo, G./kouaouci, A./Pellegrino, A./Taylor, J.E. : *Worlds in Motion*, Oxford, Clarendon Press 1998, p.42f.
- 22 Portes, A. : « Economic Sociology and the sociology of immigration », dans *The economic sociology of immigration*, hrsg.von A.Porter, New York : Russel Sage Foundation 1995, p.12.
- 23 Kritz, M./Lim, L./Zlotnik H. : *International migration systems : a global approach*, Oxford, Clarendon 1992.



THOMAS SCHMID

« Ils veulent notre poisson mais ils ne veulent pas de nous »

Au Sénégal, il n'y a ni guerre ni famine. Néanmoins, par rapport à la population totale, plus de gens se lancent dans ce dangereux voyage vers l'Europe que dans presque tous les autres pays d'Afrique de l'Ouest. L'une des raisons de l'émigration est la surpêche, également par des compagnies européennes, au large des côtes du Sénégal.

Djibril Dioum a survécu. Quand la pirogue, dans laquelle 115 hommes s'étaient entassés, s'emplit d'eau et coula à quatre kilomètres de la côte du Sahara occidental, il nagea pour survivre. « 36 d'entre nous ont bu la tasse, » dit-il, « et je n'ai pas réussi à nager jusqu' à terre. Je voyais ma fin arriver, c'en était fini de moi, j'avais abandonné tout espoir. Mais il m'a sauvé. « Il montre l'homme qui s'est assis silencieusement à côté de lui sur un vieux pneu en caoutchouc. Mamadou Diop a été le premier à nager jusqu'à la plage et a alerté un pêcheur qui a amené à terre quelques-uns des naufragés. Un avion de la Royal Air Maroc a ramené les survivants dans leur pays natal, le Sénégal. C'était en 2006.

Dioum, un ancien soldat professionnel, plus tard employé par une entreprise de sécurité, était à l'époque au chômage, âgé de 49 ans, marié et père de deux enfants. Son histoire dramatique est racontée par l'homme dégingandé aux cheveux blancs à Yarakh, un quartier à la périphérie de Dakar, la capitale du Sénégal. Ils ont navigué sur la côte sénégalaise, puis vers la Mauritanie pendant onze jours dans une pirogue en bois étroite avec un moteur hors-bord de 40 CV. Ils étaient déjà à la hauteur du Sahara occidental et voulaient de là rejoindre les îles Canaries voisines pour demander l'asile en Espagne. Puis l'eau s'est infiltrée dans la pirogue. D'abord doucement, puis de plus en plus, et plus vite.

« Plus jamais ! » s'était-il juré, dit Dioum, plus jamais il ne tenterait de fuir par la mer. Il dit cela très sûr de lui peut-être que parce que deux ans après la catastrophe du bateau, il était légalement en mesure de voyager en Espagne avec un visa de travail pour cueillir des olives, des tomates, des haricots et des poivrons au Pays Basque. Plus tard, il fut serveur dans un restaurant, et finalement aida pour les vendanges en Andalousie. « J'ai envoyé plus de la moitié de mes gains à la famille par l'intermédiaire de Western Union », dit-il. « Quand le visa a expiré, je suis revenu ». Maintenant il vit en faisant des petits boulots et réussit tant bien que mal à nourrir sa famille. Son rêve : son propre taxi. Mais il n'a jamais assez d'argent.

Diop, qui a sauvé la vie de Dioum, avait 25 ans quand le bateau a coulé. Il n'a pas d'enfants et - contrairement à Dioum - pas un cousin en Espagne, qui pourrait éventuellement lui obtenir un contrat de travail, condition préalable à une entrée légale. Mais entre temps, les autorités espagnoles sont avares, de toute façon, de visas de travail, et maintenant la route vers les îles Canaries est fermée. Bien que l'article 13 de la Déclaration universelle des droits de l'homme stipule : « Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays », les garde-côtes sénégalais, assistés par la Garde Civile espagnole, qui surveillent la côte sénégalaise à l'aide de deux patrouilleurs et d'un hélicoptère voient cela apparemment différemment. Ainsi, il ne leur reste que le non moins dangereux voyage à travers le désert et la traversée de la Méditerranée.

« Personne ne veut m'épouser »

Diop connaît les risques, il a entendu parler des conditions atroces sur la côte libyenne. Mais il a aussi des nouvelles d'un ami qui est venu à Lampedusa via la Mauritanie, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et travaille maintenant en Espagne. Il lui envoie des photos via WhatsApp. Il semble aller bien. Quand on lui demande s'il prendrait le risque d'un tel voyage, Diop répond par une contre-question : « Qu'est-ce que je suis censé faire ici au Sénégal ? » Et ajoute : « Personne ne veut m'épouser. » Sans argent, pas de maison, pas de mariage et pas de famille. De temps en temps, il trouve du travail comme carreleur. Ce qu'il aimerait le plus serait d'acheter un terrain et le cultiver. Mais l'argent ne suffit pas pour cela. « Je vais essayer à nouveau », dit Diop, « malgré tous les risques. »

Il y a beaucoup de raisons de quitter son pays

Le Sénégal est l'un des rares États africains où l'armée n'a jamais fait de putsch. On y vote régulièrement et de façon assez correcte. Quiconque critique le gouvernement ne risque pas d'être emprisonné. La presse est libre. Et pourtant au Sénégal, où ni la guerre ni la famine ne règnent, par rapport à la population totale, beaucoup plus de gens fuient que dans le reste de presque tous les États d'Afrique de l'Ouest. - y compris au Nigeria où les djihadistes de Boko Haram font régner la terreur sur des zones entières. Même du Mali, beaucoup plus pauvre et politiquement instable, fuient moins de personnes que du Sénégal.

Selon les informations de Frontex, en 2016, au total 10 378 réfugiés du Sénégal qui étaient enregistrés, avaient atteint l'Europe par la mer - et cela avec une population totale de seulement 15,4 millions d'habitants. En comparaison, au Nigeria, qui est plus de dix fois plus peuplé que le Sénégal avec ses 186,1 millions d'habitants, un peu plus de trois fois plus de personnes ont fui vers l'Europe la même année, à savoir 37,759 personnes. Seulement plus de personnes par rapport à la population totale ont fui la petite Gambie encore une dictature en 2016 et la Guinée, qui d'après Transparency international est l'état le plus corrompu d'Afrique, que du Sénégal.

La guerre est une raison pour quitter un pays - même l'extrême pauvreté et la faim. Mais il y a aussi d'autres raisons. Le manque de perspectives et les illusions perdues, le désir de mener une vie raisonnablement digne avec son propre travail, de fonder une famille, de posséder son propre appartement ou sa propre maison, de pouvoir construire un avenir. Et ce ne sont pas les plus pauvres qui fuient. Les experts pensent même qu'une politique de développement réussie qui élimine l'extrême pauvreté conduira à plus d'émigration à court terme, car plus de gens peuvent lever des fonds pour les fonctionnaires corrompus et les trafiquants criminels. Un niveau d'éducation croissant chez les jeunes, combiné à l'impossibilité de trouver un emploi correspondant à leurs qualifications dans leur propre pays, est également un moteur de migration. Les jeunes peuvent aussi vouloir échapper à la promiscuité de la famille et aux conditions patriarcales - les images d'un autre monde, d'un monde moderne, apparemment insouciant et étincelant, images omniprésentes au Sénégal grâce aux smartphones et aux réseaux sociaux, sont très attractives.

« Mon père était déjà pêcheur », explique Lamine Ndiaye, qui vient de poser sa pirogue peinte de couleurs vives sur la plage de Kayar, à 50 kilomètres au nord de Dakar. « Mon grand-père était aussi pêcheur, mon arrière-grand-père aussi, et probablement aussi mon arrière-arrière-grand-père. Mais mon fils devra probablement chercher un autre emploi. » Ndiaye, 35 ans, d'apparence énergique, crâne chauve, se souvient comment il a accompagné son père à la pêche il y a 20 ans. « Nous sommes partis en mer pendant quelques kilomètres et sommes rentrés après quelques heures avec des filets pleins. Aujourd'hui, nous parcourons beaucoup de kilomètres tôt le matin et pouvons être heureux de ramener un panier de poisson tard le soir ou le lendemain. » Aujourd'hui, Ndiaye a pêché 45 kilos, plus que d'habitude, beaucoup moins qu'avant. Si c'est moins de 30 kilos, ce qui est souvent le cas, il fait des pertes. Il doit payer une douzaine d'hommes pour l'aider à attraper le poisson, ainsi que l'essence.

Illégal, non déclaré, illégitime

Un Sénégalais sur cinq vit directement ou indirectement de la pêche. Les eaux au large de l'Afrique de l'Ouest sont parmi les plus poissonneuses du monde. Mais les stocks de poissons diminuent considérablement. Le « Thiof », comme les Sénégalais appellent le mérout blanc dans leur langue, le Wolof, était autrefois considéré comme un plat national et était sur toutes les assiettes. Aujourd'hui, il est menacé d'extinction parce que jusqu'à récemment, les énormes chalutiers capturaient autant de poisson, conditionné en haute-mer et expédié dans des conteneurs réfrigérés, en une seule journée que 50 pirogues pouvaient pêcher ensemble en une année entière. Entre-temps, le Sénégal qui a un droit exclusif d'exploitation commerciale en vertu de la Convention maritime internationale, a interdit les usines de poisson dans une zone de 200 milles. Mais les chalutiers russes, chinois, japonais et européens continuent de naviguer au large des côtes. Cependant, ils doivent maintenant apporter le résultat de leur pêche à terre. À Kayar, dont les 20 000 habitants vivent principalement de la pêche, il y a maintenant deux usines coréennes, une chinoise et une libanaise qui transforment le poisson - souvent en farine de poisson, qui devient alors la nourriture

des poulets européens. Cependant, une grande partie des prises est débarquée, congelée et immédiatement transportée dans des porte-conteneurs.

« L'Afrique de l'Ouest est la seule région du monde où la consommation de poisson décline à cause de la surpêche et de la pêche illégale », explique Ibrahim Cissé, responsable de campagne de Greenpeace Afrique de l'Ouest dans son bureau de Dakar. Et selon une étude du WWF, les Sénégalais couvrent leurs besoins en protéines pour 40% grâce à la consommation de poisson. Le biologiste marin précise à l'avance que les pêcheurs locaux sont aussi empêtrés dans la surpêche. Ils ne pêchent plus seulement pour leur propre consommation et le marché local, mais vendent leurs prises aux usines de transformation dans une mesure considérable. 600 000 personnes travaillent dans la pêche et la transformation du poisson. Ils génèrent un tiers des recettes d'exportation du pays. Dès que cela concerne la surpêche des espèces qui sont très demandées sur les marchés européens, les petits pêcheurs sont aussi impliqués.

Mais les principaux responsables de la surpêche sont sans aucun doute les grands chalutiers. Cissé a passé trois mois sur l'Esperanza, un navire appartenant à Greenpeace, dans la zone des 200 milles de six États d'Afrique de l'Ouest. Cinq de ces six États, dont le Sénégal, ont accepté l'offre de l'organisation environnementale de faire autoriser les inspecteurs des autorités de pêche étatiques à inspecter les chalutiers pour la pêche IUU qui signifie « illégal, non déclaré, non réglementé » (illegal, undeclared, unregulated). « Illégal » signifie que l'on pêche dans « la zone d'utilisation économique exclusive » sans permis de l'état. Les chalutiers ont souvent des permis pour les eaux mauritaniennes, mais la nuit ils éteignent les feux de position et les transpondeurs pour ne pas être détectés par les satellites et les radars et pénètrent dans les eaux sénégalaises. « Non déclaré » signifie le contournement de l'obligation de déclarer à l'État correctement la quantité et la nature de la prise. Et il est « illégitime », par exemple, d'attraper des poissons protégés ou trop jeunes. Pendant ce temps, le Sénégal a interdit le chalutage de fond industriel qui détruit les fonds marins et les frayères. Cependant, selon Greenpeace, les États d'Afrique de l'Ouest ont perdu plus de 2,3 milliards d'euros en 2010-2016 simplement à cause de la pêche IUU.

Le gouvernement a vendu notre mer

L'Overseas Development Institute arrive à des conclusions similaires. Le groupe de réflexion britannique a ouvert une autre brèche. Dans une étude, il conclut que plus de 300 000 nouveaux emplois pourraient être créés dans la région de l'Afrique de l'Ouest si les États eux-mêmes exploitaient leurs zones de pêche et transformaient les prises à l'échelle industrielle. Cela nécessiterait des investissements massifs dans les flottes de pêche et les usines de transformation. Cela pourrait être la stratégie d'une politique de développement durable. Bien que le Sénégal ait récemment investi massivement dans la pêche locale en offrant aux pêcheurs des subventions pour les filets et les moteurs, ce sont les sociétés de pêche étrangères qui continuent à faire des affaires.

L'UE a également été de la partie pendant des années. Après que le Sénégal ait refusé de renouveler l'accord de pêche de 2006 avec l'UE sous la pression des petits

pêcheurs locaux, il a finalement trouvé un accord en 2014. Depuis lors, 38 navires espagnols et français ont le droit de pêcher chaque année 14 000 tonnes de thon et 2 000 tonnes de merlu dans une zone de 200 milles au large du Sénégal. L'UE verse à l'État d'Afrique de l'Ouest une contribution annuelle d'environ 1,8 million d'euros. Approximativement un million de plus sont payés par les propriétaires français et espagnols à l'Etat sénégalais comme taxe sur le poisson qu'ils pêchent - 5,5 à 7 cents par kilo de thon et 9 cents par kilo de merlu.

« Le gouvernement a vendu notre mer aux Chinois, aux Japonais, aux Russes, aux Européens », gronde Moustapha Diouf d'une voix tonnante et pointe vers l'Atlantique. À l'horizon, vous pouvez voir une demi-douzaine de chalutiers. Diouf, 49 ans, vit à Thiaroye-sur-Mer, une petite ville de pêcheurs à la périphérie de Dakar. Les rues ne sont pas pavées. Pélicans et chèvres émaciées se promènent parmi les pirogues. Les hommes lavent leurs moutons dans la mer. Diouf est le président de l'Association des jeunes rapatriés de Thiaroye-sur-Mer, qui compte près de 600 jeunes rapatriés, tous originaires de cette petite ville. Certains sont revenus volontairement, les autres ont été expulsés. L'organisation s'est fixée comme objectif d'éviter aux jeunes hommes de faire un voyage dangereux à travers le désert et à travers la Méditerranée. Diouf se rend dans les villes et villages pour parler aux adolescents, pour les avertir des risques mortels. « Mais que pouvons-nous leur offrir comme alternative ? » Demande-t-il. Il peut comprendre les jeunes hommes.

Il peut les comprendre parce qu'il a essayé lui-même deux fois de se rendre en Europe. En 1994, il s'est déjà fait arrêter en Mauritanie et renvoyer. En 2006, sur une pirogue, il est arrivé aux îles Canaries, le sol espagnol donc sol européen. Là il a travaillé occasionnellement jusqu'à ce qu'il soit arrêté et renvoyé. Sa mère avait vendu des terrains à bâtir pour lui payer une place dans la pirogue. Elle avait espéré qu'il enverrait bientôt de l'argent d'Europe pour aider la famille. Néanmoins, elle a accueilli son fils expulsé à bras ouverts. Son père, cependant, était en colère contre le mauvais investissement. « Et je ne voulais pas que mes amis me voient », explique Diouf. Celui qui échoue a honte.

Maintenant, il va tous les jours pêcher avec sa pirogue en mer, celle-là même qui est vidée par les grands chalutiers d'Asie et d'Europe. « Pourquoi ne laissez-vous pas la mer africaine aux Africains ? » demande-t-il en partant et il confesse amèrement : « Ils veulent notre poisson, mais ils ne veulent pas de nous. »

Interview Yayi Bayam Diouf

Source: Thomas Schmid



Thomas Schmid : *Vous êtes présidente du « Collectif des femmes pour la lutte contre l'émigration clandestine au Sénégal ». Vous habitez à Thiaroye-sur-Mer, une petite ville de pêcheurs à la périphérie de Dakar, la capitale du pays. Vous voulez réduire l'émigration clandestine. Qu'est-ce que vous faites pour atteindre cet objectif ?*

Yayi B. Diouf : Pour minimiser l'émigration clandestine - on ne peut pas l'arrêter totalement - nous avons mis sur pied un plan de communication pour organiser un débat avec les candidats de départ sur les risques qu'ils vont courir. Ce plan de communication inclut aussi les familles des candidats et la communauté entière de Thiaroye-sur-Mer, parce que chaque famille de notre ville a un membre mort dans le désert ou mort dans la mer ou un candidat prêt à l'émigration. Ce plan inclut les leaders d'opinion, mais aussi nos gouvernants, pour qu'ils prennent conscience de l'impact, des dangers de cette émigration clandestine. Et dans ce cadre de communication nous mettons beaucoup sur les visites à domicile. C'est-à-dire rencontrer les candidats, parler avec eux, mais aussi organiser des grandes rencontres avec les autorités administratives, coutumières, religieuses et les autorités municipales, mais nous sommes aussi en contact avec les médias, presse écrite, radio télévision, parce que les canaux de communication impactent beaucoup sur la communauté.

TS : *Combien de femmes se sont organisées dans votre collectif ?*

YBD : Nous sommes 375 femmes qui ont perdu leur fils ou leur mari en mer ou qui ont pris en charge la famille d'un disparu parce qu'ici nous sommes une communauté traditionnelle, une communauté patriarcale aussi et qui sur le plan économique vit de l'activité de la pêche.

TS : *Donc vous parlez avec les gens et voulez les convaincre de ne pas s'émigrer. Mais qui décide en général si se mettre en route ou non : l'individu ou la famille ? Si un jeune homme veut partir, est-ce qu'il l'annonce à la famille ou est-ce qu'il part plutôt en catimini ?*

YBD : La décision peut être individuelle ou collective. Des fois le jeune émigrant a ses propres moyens, il veut partir, il prend la pirogue aux Îles Canaries ou bien la route à travers le désert et la Méditerranée pour arriver en Europe. Ou il s'agit d'une décision collective, prise par la famille. Ce sont les membres de la famille qui cotisent. C'est la famille qui ramasse les moyens financiers et qui mise sur le fils qui passe un an en Europe. Là il pourra chercher des fonds pour la prise en charge de toute la famille.

TS : *Vous avez dit que toutes les femmes qui se sont organisées dans votre collectif ont perdu un fils ou un mari. Vous aussi ?*

YBD : J'avais un seul fils, Alioune, et il a disparu. La perte de mon fils en mer était un déclic : dorénavant je voulais montrer à la communauté, qui est patriarcale et dans laquelle toutes des décisions sont prises par l'homme, que l'homme et la femme ont les mêmes droits humains. Donc je mène deux combats : je lutte contre l'émigration clandestine, mais je lutte aussi pour que la femme ait son pouvoir au sein de la communauté.

TS : *Est-ce que Alioune vous a annoncé qu'il allait partir ou vous ne le saviez pas ? Est-ce qu'il vous a consultée ?*

YBD : Ici, au Sénégal, à partir du mois de mars, il y a peu de poisson. Or, tous les jeunes pêcheurs partent en Mauritanie (pays voisin au nord) pour une campagne de pêche parce que là-bas en Mauritanie ce ne sont pas de grands pêcheurs, il n'y existe pas la tradition de pêche que nous avons ici au Sénégal. Donc les pêcheurs sénégalais vont là, font une campagne de pêche de six mois et, en retournant au pays, ils amènent beaucoup d'argent pour la famille, pour se marier et pour d'autres choses. Alioune, mon fils, est aussi parti pour la Mauritanie et puis au Maroc (pays voisin du nord de la Mauritanie). Lui et ses copains y sont restés pendant quatre mois et ils n'ont pas pêché beaucoup. Alors mon fils m'a appelé pour me dire : « Maman, nous sommes là, en Mauritanie, mais la campagne jusqu'à présent n'est pas bonne. Et il y a des jeunes qui ont pris des pirogues d'ici, à Nouadhibou (ville mauritanienne à la frontière avec le Maroc) pour aller en Espagne et ils sont arrivés à un bon port. » Je lui ai dit : « Moi,

je connais les conditions météorologiques. Ce n'est pas possible avec une pirogue artisanale de quitter nos côtes pour aller au Nord. Il m'a dit que la décision était déjà prise avec ses amis et qu'il ne pouvait pas renoncer. Il me demandait de faire des prières pour lui. Et il disait qu'il allait travailler pour moi parce qu'il savait que tous mes espoirs étaient sur lui. Et c'est comme ça qu'on s'est dit : au revoir. Et il est parti. C'était en 2006. Ils étaient 81 personnes. Tous sont morts.

TS : *Quel âge avait-il ?*

YBD : Il avait 27 ans. Il n'était pas encore marié.

TS : *Comment avez-vous su de sa mort ? Qui vous a informé ?*

YBD : Ils étaient partis dans trois pirogues. Une - avec 81 jeunes - s'est noyée. Les jeunes des autres pirogues l'ont vu, mais ils ne pouvaient rien faire. Un de ceux-là m'a appelé un mois plus tard.

TS : *Alioune était pêcheur ?*

YBD : Il était un des meilleurs pêcheurs de la communauté.

TS : *Vous pensez qu'il est parti pour l'Espagne seulement pour le travail ou y avait-il aussi une séduction de l'aventure ou peut-être le désir de faire sa propre vie, de s'éman- ciper du milieu dans lequel il avait grandi ?*

YBD : On leur a fait miroiter l'Europe, en disant que l'Europe c'est l'eldorado. Ici, on n'a que la ressource halieutique, le poisson. Nos stocks de poissons se sont épuisés. L'agriculture ne marche pas. Nos gouvernants n'ont pas une bonne politique de formation adaptée à nos jeunes. Donc il y a le sous-emploi, la précarité, c'est ce qui a poussé ces jeunes - quels que soient les moyens à bout de bord - à quitter leur pays pour aller au nord.

TS : *Vous dites qu'ils pensent que l'Europe soit l'eldorado. Mais savent-ils qu'il y a un grand chômage en Europe et qu'ils vont peut-être finir comme chômeurs ou se trouver dans la rue à vendre des parapluies, des lunettes de soleil ou de petits éléphants en bois ?*

YBD : Non, ils ne le savent pas. C'est pourquoi dans nos campagnes de sensibilisation nous misons beaucoup sur la présentation adéquate de la réalité européenne. Une fois j'étais en Europe, en Espagne. J'étais invitée par le gouvernement espagnol pour participer à la journée de la femme en 2009 ou en 2010. Et c'est là - à Madrid - que j'ai rencontré une communauté sénégalaise sur laquelle j'ai fait un reportage. J'ai ramené la vidéocassette et j'ai appelé des jeunes de mon quartier. Ils l'ont regardée. Ils m'ont dit : « Mais cela n'est pas un documentaire ! » Moi je disais : « Si, ne connaissez-vous pas ces gens là ? » Ils me disaient : « Oui, on les connaît, mais on n'a jamais pensé

qu'eux vivent dans une situation pareille. » C'est la raison pour laquelle il faut une sensibilisation, il faut leur montrer la vraie réalité de l'Europe.

TS : *Il semble qu'entretemps il n'y a presque personne qui prend la pirogue pour arriver aux Îles Canaries parce que la côte est bien vigilée par les garde-côtes sénégalaises et espagnoles. Il y a plus qui prennent la route vers le Mali, traversent le désert et arrivent à la côte libyenne pour chercher de traverser la Méditerranée et arriver en Italie. Est-ce que les jeunes connaissent les risques du désert ? Est-ce qu'ils savent qu'ils vont être enfermés, peut-être même torturés par des criminels et que beaucoup se noient dans la mer ?*

YBD : Ils ne savent pas. 95% des émigrants qui se mettent en marche ou qui prennent la pirogue ne connaissent pas les risques. Ils vont à l'aventure. Il y a encore, mais beaucoup moins, qui montent dans les pirogues pour arriver en Mauritanie, au Maroc. De là non plus vers les Îles Canaries, mais par terre à Tanger pour arriver en Espagne. L'autre chemin c'est le Mali, Niger, Libye, Lampedusa. La plupart des jeunes ne connaissent pas les risques, raison pour laquelle il faut une vraie campagne de sensibilisation. Ce qui m'étonne avec l'Union Européenne, c'est la politique de Frontex. Je ne suis pas du tout d'accord avec eux. Nous Sénégalais, nous Africains, nous voyons Frontex comme une police de l'Union Européenne qui vient chez nous pour nous empêcher à bouger. Des portiques nous surveillent et des hélicoptères. Bateaux de patrouille nous empêchent de bouger. Dans la déclaration universelle des droits de l'homme, il y a un article qui dit que l'homme est né libre. Est-ce que nous, on n'a pas le droit de circuler librement et dignement aussi. Et il y a aussi un autre facteur : dans le cadre du programme d'aide au développement que nous gouvernants ont signé avec l'Union Européenne, est-ce qu'on y prévoit la répression ? Je pense que non. Donc pourquoi cette police européenne, le Frontex, jusqu'à nos côtes, à nos frontières ? Pour nous dire : Ne bougez pas ! Ne quittez pas ! Ne partez pas ! Ça aussi est humiliant. Cela a poussé beaucoup de jeunes à dire non à cette police, on veut leur montrer que l'homme peut bouger à tout instant. Si l'Union Européenne avait mis tous les moyens, qu'elle a mis à la disposition de Frontex, à la disposition de nos gouvernants, à la société civile, pour la formation de nos jeunes pour leurs apprendre des métiers, cette émigration clandestine aurait beaucoup diminué.

TS : *Vous dites que les jeunes ne savent pas ce que les attend en Europe et il ne savent pas des risques qu'ils vont courir. Mais il y a des gens qui sont revenus, d'autres communiquent par Skype, WhatsApp....Ils pourraient avertir leurs amis qui veulent les suivre...*

YBD : La plupart des gens ne te diront jamais la vérité sur leur vie en Europe. Et il y a des gens même qui influencent les jeunes à venir. Ils se posent devant une belle voiture en feignant que cela leur appartient, ou devant une belle boutique. Il y a de l'influence indirecte de la part de ces émigrants. Ils ne veulent pas qu'on connaisse leur vraie vie en Europe.

TS : *Vous voulez que les jeunes restent ici, qu'ils ne risquent pas leur vie dans la mer ou au désert. Quelle alternative pouvez-vous leur offrir ?*

YBD : Ici, nous sommes dans le centre de formation des femmes et des jeunes. Nous avons fondé ce centre-ci pour encadrer de jeunes femmes pour les orienter et les intégrer dans une structure de formation professionnelle et de leur trouver un travail ici. Ça, c'est une alternative. Ils existent au Sénégal beaucoup de programmes et projets pour les jeunes. Mais il y a des lenteurs. Il y a un manque de communication. Les potentiels migrants sont trop éloignés des centres de décision et n'ont pas d'information. Ils n'ont pas accès à l'information. C'est la raison pour laquelle je suis en contact, je suis en partenariat avec beaucoup de structures de l'Etat pour leur orientation dans le cadre de la formation professionnelle.

TS : *Donc vous leur offrez une formation professionnelle. Mais quel travail trouvent-ils après ?*

YBD : On va essayer de trouver un emploi. Celle qu'on a formée en couture, on cherche à leur aider à ouvrir une entreprise de confection; celle qu'on a formée en restauration on va l'aider à ouvrir un petit fast-food ou bien une boulangerie, dans l'apiculture pareil, dans l'agriculture pareil. On cherche, aussi minimes que soient nos moyens, de les accompagner dans la formation et aussi dans l'insertion professionnelle.

TS : *Et aussi dans la pêche ?*

YBD : Oui, aussi. J'ai mis en place une ferme de moules en mer. Cette ferme a recruté d'anciens trafiquants passeurs, qui cultivent les moules, les récolte et puis, après, nous les commercialisons. On essaye de relancer la pêche avec l'aide du gouvernement du Sénégal, à travers les ministères de la pêche, on a mis en place un grand programme pour nous appuyer par des subventions pour acheter des moteurs hors-bord qui sont très chers. Ils ont subventionné les gilets de sauvetage. Donc tout ça ce sont de petits pas qu'on est en train de faire pour aider les pêcheurs.

TS : *Vous, vous-mêmes venez d'une famille de pêcheurs ?*

YBD : Oui. Mon père était pêcheur, mon grand-père était pêcheur, toute la famille était pêcheur. On vivait toujours de la pêche. En plus, moi, je suis la première femme à pêcher en pirogue, dans mon village. La pêche était ici toujours et seulement un métier des hommes. Les femmes faisaient des fois le triage à la plage, mais moi, j'étais en mer, et j'y vais encore avec ma pirogue à moi. J'y vais selon les conditions météorologiques. J'y vais aussi selon ma volonté. J'enseigne maintenant à d'autres femmes à pêcher en pirogue. Les hommes et les femmes ont les mêmes droits. Mais ici, au Sénégal, il y a beaucoup de barrières qui empêchent la réalisation de l'égalité entre hommes et femmes. Des fois, tu vois une femme qui vend du poisson, tu lui poses la question : « Quel est ton métier ? » Elle va te répondre : « J'aide mon mari. » Pour elle,

ce qu'elle fait, ce n'est pas un métier. Ça c'est le combat que je mène. C'est la disparition de mon fils en mer qui a été un déclic qui m'a montré que la femme peut changer une situation donnée.

TS : *Vous allez toute seule en pirogue ?*

YBD : Non, je suis accompagnée d'hommes ou de femmes. Et vous savez, cette activité de pêche est traditionnellement un métier pour les hommes. Depuis nos arrière-grands-parents, c'est l'homme qui part en mer. Une fois le poisson à terre, c'est la femme qui le commercialise, le transforme. Elle donne l'argent obtenu à son mari qui est propriétaire de la pirogue. Et la charge on partage en trois parties : une partie pour la pirogue, une partie pour le propriétaire, une partie pour les pêcheurs. Donc la femme n'a pas de part. Moi, je vais à la mer moi-même, et une fois retournée à la plage, je paye les hommes et les femmes. Tout le monde à part égale.

TS : *Et votre mari ?*

YBD : Mon mari n'est pas pêcheur, il est agent de l'Etat. Il habite ici à Thiaroye-sur-Mer, on habite ensemble. Et il a une autre femme. Il a deux femmes. La polygamie est très répandue dans cette ville, je dirais qu'une très grande majorité des hommes vivent en polygamie. Nous sommes une communauté polygame.

TS : *Vous avez dit que vous luttez pour que les hommes et les femmes aient les mêmes droits. Donc aussi pour le droit de la femme d'avoir plusieurs hommes ?*

YBD : C'est impossible, même impensable. J'aurais des problèmes avec la communauté. Je suis musulmane pratiquante. La polygamie, c'est la religion, c'est la tradition.

TS : *Vous avez dit que vous luttez sur deux fronts : contre l'émigration clandestine et contre le patriarcat. Mais est-ce que la polygamie n'est pas l'expression du patriarcat ?*

YBD : Dans une vie on ne peut pas mener tous les combats ensemble. Il faut commencer par l'essentiel. L'essentiel c'est de montrer à la communauté que la femme peut changer une situation donnée. Ce sont les femmes qui encouragent leurs fils à partir à l'émigration irrégulière. C'est les femmes qui cherchent le financement pour les faire partir. Si on veut arrêter l'émigration clandestine, il faut donc convaincre les femmes. La disparition de mon fils en mer a été un déclic pour moi pour commencer le combat contre l'émigration.

TS : *Vous avez dit que vous êtes la première femme pêcheur du village et que votre mari n'est pas pêcheur. Comment avez-vous réussi à avoir votre propre pirogue.*

YBD : Je n'avais pas d'argent. Je suis allée à la banque, et la banque m'a prêté de l'argent, et j'ai acheté la pirogue.

TS : *Le vieil accord de pêche entre le Sénégal et l'UE s'était épuisé en 2006. Après il n'y avait plus d'accord jusqu'en 2014 quand on a conclu un nouvel accord. Est-ce que les Sénégalais vivaient sans accord mieux que maintenant ?*

YBD : Je n'ai pas les éléments pour juger sur l'accord, pour estimer l'impact de celui. Mais ce que je sais et ce qui est évident est qu'aujourd'hui on pêche beaucoup moins qu'autrefois. Et c'est à cause des chalutiers russes, chinois, européens qui pêchent devant nos côtes. Cela a contribué aussi à l'augmentation de l'émigration clandestine. On ne peut concurrencer avec ces chalutiers. On a une pirogue avec un moteur, on pêche 20 ou 30 kilos par jour, on vend le poisson ici dans le village ou on le transforme : salage, fumage, soit par le feu, soit par le soleil, cela dépend des espèces qu'on a pêchées. C'est toujours pour le marché local. On n'a pas les moyens pour la conservation à niveau industriel.

TS : *Récemment le groupe G20, qui réunit les pays avec les économies les plus fortes à niveau mondial, a décidé un « compact with Africa »; on veut promouvoir des investissements privés dans certains pays africains qui devraient de leur côté réformer leurs structures et leur législation pour créer un cadre propice aux affaires. Entre les cinq premiers pays qui devraient profiter de cette nouvelle stratégie figure le Sénégal. Où devrait l'Europe investir dans votre pays. Comment pourrait-elle vous aider à développer une économie qui offre des emplois aux jeunes afin qu'ils ne doivent plus s'émigrer ?*

YBD : Dans le secteur primaire, dans la pêche, dans l'agriculture, dans l'élevage et aussi dans l'énergie. Il y a au Sénégal du pétrole, du gaz qu'on va exporter. L'Europe peut aider à former les jeunes, les encadrer, pour minimiser les problèmes qui ont eu lieu dans d'autres pays africains où le pétrole ou le gaz sont exploités.

TS : *Qu'est-ce que l'Europe devrait faire de plus, hors investissement, afin que les jeunes ne s'émigrent plus ?*

YBD : Il faut construire des ponts, et non des murs. Si l'Europe s'ouvre à une bonne communication avec les pays africains, je crois que ces jeunes n'allaient plus risquer leur vie. Vous avez vu la Méditerranée ? C'est un cimetière de jeunes africains. Est-ce que ce n'est pas désolant pour l'Europe de voir cette belle Méditerranée devenir un cimetière ? Il faut que les Européens réfléchissent sur le passé, parce que quand l'Europe a voulu se construire, elle a fait appel à nos arrière-grands-parents. Ils ont bavé, sué pour construire l'Europe, et maintenant l'Europe dit à ces petits-fils de ces anciens : « Ne venez pas, restez chez vous, ne bougez pas, ne circulez pas ! » Moi, je veux que l'Europe s'ouvre davantage. Ces grosses barricades, ces murs, ces barrières, c'est horrible. Quelle que soit leur hauteur, quelle que soit leur largeur, les jeunes africains vont essayer, même au risque de mourir, de pénétrer en Europe. Donc la seule solution, c'est accepter le droit de mouvoir. Je ne dis pas que tout le monde prenne les pirogues ou aille en Europe, mais il y a des situations où il faut que les gens puissent partir, travailler et revenir chez eux.

TS : *Vous vous êtes portée candidate aux élections législatives du juillet passé. Qu'est-ce que vous voulez changer dans la politique sénégalaise ?*

YBD : Ce que je peux apporter à la société sénégalaise c'est de m'occuper des lois - surtout sur l'émigration, surtout, sur l'emploi des jeunes, surtout sur l'exploitation de nos ressources naturelles. C'est ça ce que je me suis dit. Et pour que ma voix soit entendue mieux, il faut être parlementaire - pour bien veiller sur les lois.

TS : *Vous avez fondé un centre de formation ici...*

YBD : Avec des partenaires espagnols des Îles Canaries. Ils m'avaient invitée. J'étais là-bas. Ils m'ont demandé : « Qu'est-ce que tu proposes comme réponse à l'émigration clandestine. » Je leur ai dit : « On n'a pas de lieux de rencontre, ni lieux de formation, ni d'encadrement des jeunes pour qu'on puisse s'échanger. » Et puis on a fondé ce centre qui appartient au « Collectif des femmes contre l'émigration clandestine au Sénégal », qui est son siège. On s'occupe de la formation des jeunes filles, parce que les jeunes filles qui ont perdu leur famille en mer commencent aussi à subir des viols, des mariages précoces, des travaux domestiques, personne ne prend en charge leur éducation. Elles sont victimes de l'émigration clandestine aussi. Je forme ces jeunes filles-là dans la couture, dans la coiffure, dans la restauration. Après il leur faut des partenaires pour les insérer dans les quartiers à travers des entreprises de quartier

TS : *Est-ce que les jeunes filles s'émigrent aussi ?*

YBD : Oui, mais plutôt les hommes. Au début, quand on partait à l'émigration, pour les filles c'était pour des regroupements familiaux ou pour un mariage à l'extérieur, mais de plus en plus les filles commençaient à prendre les pirogues. Et c'est à partir de là qu'elles commençaient à subir les violences, du départ jusqu'à l'arrivée. Il y a beaucoup plus de violence sexuelle.

TS : *Est-ce que vous avez un soutien financier extérieur pour le centre, une ONG européenne qui vous aide ?*

YBD : Non, on n'a plus de soutien. La prise en charge du centre dépend de ce que je gagne. Je ne veux pas que la communauté dise, ah, c'est des femmes, elles ne peuvent pas continuer. Tout dépend de ce que je gagne par mon travail. Il y a un soutien moral de la communauté, mais pas de soutien financier ni de l'Etat ni de l'étranger. Des fois de petits cadeaux.

Interview Elyse Ngabire



Thomas Schmid : *Tu t'es réfugiée en France il y a deux ans - en septembre 2015. En avril de la même année, le président du Burundi, Pierre Nkurunziza, avait annoncé sa candidature pour un troisième mandat quoi que la Constitution le lui interdise. Cela marquait le début d'une crise que traverse le pays jusqu'aujourd'hui. La répression sous la présidence actuelle de Nkurunziza est féroce. Des ONGs qui ouvrent pour les droits de l'homme parlent de plus de 2.000 morts, de centaines de « disparus », de milliers de prisonniers politiques, de plus de 230.000 personnes réfugiées, surtout dans les pays voisins, en Tanzanie et au Rwanda. Une commission d'enquête de l'ONU prétend avoir « des motifs raisonnables de croire que des crimes contre l'humanité ont été commis », et elle demande une enquête de la CPI. Qu'est-ce qui a déclenché ta décision de t'exiler ?*

Elyse Ngabire : Je travaillais depuis avril 2008 au Groupe de presse « Iwacu » (Chez nous). J'étais en charge du service politique de ce grand hebdomadaire indépendant dont l'un des initiateurs est Antoine Kaburahe, directeur des publications.

Il me semble logique de commencer par vous présenter Iwacu pour mieux comprendre mon rôle dans ce grand journal indépendant qui est le seul à échapper à la barbarie du 13 et 14 mai 2015 (date de la destruction méchante de cinq radios et deux chaînes de télévision indépendantes).

A ses débuts, Iwacu était un bimensuel avec une version en français, plus tard, il intégrera la version kirundi (langue nationale) qui paraissait une fois le mois, la version magazine qui traite de l'actualité « froide » qui sort également chaque mois. En plus, pour être un véritable groupe de presse, Iwacu s'est doté d'un site internet qui traite de l'information au quotidien, une web TV et une webradio.

Quand j'ai été recrutée, je venais juste de terminer ma licence en Sciences de la communication et au cours de ma carrière professionnelle, j'ai suivi une formation Master en journalisme à l'Université du Burundi, Chaire Unesco.

TS : *Quel tirage a l'hebdomadaire IWACU ?*

EN : Environ 2.000 exemplaires. Cela pourrait vous sembler peu mais c'est énorme pour un pays comme le Burundi, à tradition orale et où plus de la moitié de la population est analphabète.

TS : *Est-ce que le journal peut se maintenir et payer les journalistes à travers les ventes et la pub ?*

EN : Compte tenu des charges à savoir le paiement des salaires des journalistes et du personnel administratif et technique, la location des bureaux, les fonds de roulement, etc., il est impossible que seules les ventes puissent suffire à elles-seules. A sa création, Iwacu était financé par le ministère belge des Affaires étrangères. Et au fur des années, Iwacu a eu le soutien d'autres partenaires comme la Coopération Suisse, l'Allemagne, etc.

En tant que chef de service, j'étais parmi les journalistes plutôt bien payés, j'étais rémunérée à hauteur de 315.000 francs sur (soit l'équivalent de 180€ en 2008 et de 100 Euros en 2017), soit le double voire le triple d'un enseignant de l'école primaire.

TS : *Est-ce que le journal est lié à un parti d'opposition ?*

EN : Même pas. Iwacu est un groupe de presse indépendant. Ses financements proviennent en grande partie de l'extérieur. Et c'est d'ailleurs cela qui fait qu'il garde son indépendance et son impartialité quant au traitement des informations.

Les journalistes sont libres et travaillent de façon professionnelle en respectant le code d'éthique et de déontologie journalistique.

Durant l'exercice de mon métier, je ne me suis jamais sentie frustrée à cause d'une quelconque censure.

Chaque matin, il y a toujours des réunions de rédaction qui permettent aux journalistes de décider ensemble les sujets et des échanges entre collègues permettent de mieux orienter ses papiers.

Chaque journaliste assume son papier en signant de son nom. Je me souviens de la fameuse phrase du directeur des publications appelant à la vigilance lors de la rédaction de nos articles : « Chaque mot, chaque phrase que vous balancez est une

bombe. Quand vous écrivez, soyez rigoureux avec vous-mêmes. Ecrivez ce que vous pouvez assumer.»

TS : *Donc le chef ne vous a jamais censurée. Mais est-ce qu'il existait une autocensure, c'est-à-dire de ne pas écrire certaines choses pour éviter des problèmes avec les autorités, les militaires, le pouvoir ?*

EN : Il a toujours fait confiance à ses journalistes et surtout à toute la hiérarchie c'est-à-dire le rédacteur en chef, son adjoint et le secrétaire de rédaction qui font un travail de choix, d'orientation, de relecture des papiers avant qu'ils soient envoyés au service technique pour le montage.

Durant mon parcours professionnel à Iwacu, je retiendrai et garderai cette liberté et indépendance qui caractérisent les journalistes. Je n'ai jamais subi de censure ou d'autocensure, j'ai toujours exercé en toute indépendance. L'équilibre de l'information dans le strict respect du code d'éthique et de déontologie journaliste aura toujours été mon cheval de bataille.

TS : *Et qu'est-ce qui a fait que vous vous retrouvez en France aujourd'hui ?*

EN : C'est à la suite de la publication le 28 août 2015 d'un article intitulé Fini le dialogue, qui dénonçait les promesses non tenues du président de la République. En effet, le 20 août 2015 le président Pierre Nkurunziza prêtait serment pour son troisième mandat en contradiction avec l'article 96 de la Constitution, qui limite les mandats présidentiels à deux. Pourtant, la Cour constitutionnelle l'a quand même validée. Au Burundi comme dans beaucoup de pays africains, l'exécutif domine les autres pouvoirs et on se questionne sur l'indépendance de l'appareil judiciaire quand on analyse la lecture qui a été réservée à certains articles de la Constitution en matière des mandats présidentiels. Il y a quand même des gens sur qui on peut compter en matière de respect de la loi. Là, je veux dire le vice-président de la Cour constitutionnelle qui était ouvertement contre le troisième mandat a dû fuir après son vote. Il s'est exilé en Belgique. Il y a également deux membres de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), deux femmes, très braves, qui ont démissionné parce qu'elles estimaient que les élections de 2015 ne remplissaient pas toutes les conditions des élections libres, apaisées et transparentes.

Alors quand M. Kurunziza a prêté serment pour son troisième mandat illégal, il avait promis entre autres la reprise du dialogue national pour la mise en place d'un gouvernement d'union nationale, donc un gouvernement qui regroupe toutes les tendances politiques. Il a prêté serment le 20 août 2015, un jeudi, un jour de bouclage du journal qui sort comme tous les vendredis.

Pour l'édition du 21 août, puisque le temps pressait, j'ai juste annoncé les grandes lignes de son discours. Le soir même de sa prestation de serment, il a nommé ses deux vice-présidents et une semaine plus tard, il a mis en place son gouvernement. Cela me semblait la fin du dialogue annoncé. Et j'ai intitulé mon article, paru dans l'édition suivante, le 28 août : « Fini le dialogue ! » Donc, pour moi, c'était inimaginable et je ne pas me taire face à une telle violation. Me taire aurait été pour moi un manquement grave

face à l'attente du public que nous servons. J'étais donc dans mon rôle de dénoncer comme de dire ce qui marche parce que les journalistes, nous ne sommes pas là pour annoncer l'apocalypse.

Pour un troisième mandat déjà contesté, c'était mal parti : un président qui annonce le matin une chose et fait le soir le contraire, ça relève de la malhonnête pure et simple ainsi que du non respect de la parole donnée, ce qui est grave pour un président de la République. Du reste, mon article était bien équilibré. J'avais même demandé le point de vue du conseiller principal à la présidence de la République, chargé de l'Information, de la Communication et des Relations avec les médias, Willy Nyamitwe. Et j'ai cité sa réponse textuellement tout en éliminant des passages qui ne faisaient qu'alourdir mon article.

TS : *Et donc tu as dû t'exiler à cause de cet article ?*

EN : Quelques jours après la parution de mon article, le 1er septembre, c'était un mardi, Willy Nyamitwe écrit sur son mur Facebook que le journal « Iwacu » est un journal de l'opposition, que ses journalistes sont des filous, des menteurs, et pour preuve il a sorti l'interview qu'il m'avait accordé. Il a demandé aux internautes de faire la comparaison entre ce qu'il m'avait dit et ce que moi j'avais publié. Je l'avais cité correctement, mais je n'ai pas publié tout son bla bla bla.

Avant cette crise d'avril 2015, Willy Nyamitwe était l'une des rares personnalités politiques burundaises qui communiquait bien avec les professionnels des médias. En outre, comme un pote (ami de longue durée), on se connaît très bien et chaque fois qu'il y avait des événements officiels à la présidence de la République, j'étais parmi les premiers journalistes à être informés. Et ce jour-là, je n'ai pas du tout compris sa réaction de s'adresser aux internautes alors qu'il n'est pas sans ignorer comment ça fonctionne en matière de diffusion de fausses informations. Son comportement m'a beaucoup intriguée : au lieu de m'appeler ou de saisir la hiérarchie du groupe de presse Iwacu, il a opté pour les réseaux sociaux, en mentionnant mon nom et prénom.

A l'époque, le pays était encore sous tension, c'était chaud : les assassinats à l'endroit des manifestants ou toute personne soupçonnée de s'inscrire en faux contre le troisième mandat, avaient commencé. La milice de la jeunesse du parti au pouvoir appelée communément Imbonerakure, était sur le qui-vive : ils intimidaient les gens, semaient la terreur partout, enlevaient, torturaient et tuaient des gens. C'était une période très chaude. Tous les matins quand je me rendais au boulot, je ne pouvais pas faire un kilomètre sans tomber sur un cadavre, une personne qui avait été tuée. Avant d'arriver au bureau je prenais des images de trois ou quatre cadavres, des gens qui ont été assassinés la nuit. Des cadavres jonchaient partout.

Le message de M. Nyamitwe a sonné pour moi comme une menace à peine voilée. M. Nyamitwe, je m'excuse du terme, il n'est pas con. C'est quelqu'un qui sait ce qu'il fait. Il n'est sans ignorer que dans un pareil cas, il aurait dû recourir au droit de réponse. Il est au courant des différentes voies de recours soit il aurait saisi mon journal, si aucune action n'est menée, s'adresser au fameux Conseil national de la communication.

Il est très doué en informatique et sait très bien la portée ou l'impact que produit un message transmis via les réseaux sociaux.

Après avoir pris connaissance de sa réaction, j'en ai discuté avec mes supérieurs hiérarchiques qui se sont saisis de ce dossier.

Antoine Kaburahe, directeur des publications, était en mission de travail et à son retour, il a pris cette affaire en main avec bien évidemment le soutien de toute l'équipe d'Iwacu. La réponse à Willy Nyamitwe a donc été publiée dans les jours qui ont suivi et c'était le début de mes mésaventures avec quelques agents du Service National des Renseignements (SNR) en collaboration avec certains jeunes Imbonerakure du parti au pouvoir.

TS : *Est-ce que cette milice Imbonerakure porte l'uniforme ?*

EN : A certaines occasions, oui. Notamment quand il s'agit des festivités organisées par le parti au pouvoir, ils sont en uniforme (couleur vert militaire). Ils ont été, d'une certaine manière, officialisés.

TS : *Est-ce que c'est une milice qui est survenue avec la crise de 2015 ?*

EN : Non. Elle existait déjà avant. Je me souviens que déjà en 2007, 2008, 2009, c'est eux qui ont massacré des militants de l'opposition. C'étaient encore quelques individus pour la plupart fidèles à Agathon Rwaswa, premier vice-président de l'Assemblée nationale, se réclamant président du parti FNL. Après, le phénomène s'est généralisé, beaucoup de jeunes ont pris les armes pour attaquer leurs compatriotes et ils font la loi dans plusieurs coins du pays, au sud et au nord de tout le monde.

TS : *Donc tu étais ciblée par les Imbonerakure, tu étais dans leur collimateur...*

EN : Je n'étais pas la seule à être dans le collimateur du pouvoir, tous les journalistes des médias indépendants, nous étions tous traités comme des opposants au système de Bujumbura. En témoignent les comparutions intempestives et emprisonnements de certains journalistes à la veille de la tenue des élections et même longtemps avant.

Willy Nyamitwe s'est permis lors de l'une de ses missions en Belgique de déclarer qu'Iwacu est un journal de l'opposition. Ce n'était donc pas la première fois qu'on était la cible du pouvoir.

Le 9 septembre, à la publication de la réaction d'Iwacu, sera un jour inoubliable pour moi. A l'époque, j'avais pris un congé pour me concentrer sur la retranscription d'une longue interview que Mgr Stanislas Kaburungu avait accordée à l'équipe des chercheurs sur le Burundi et la région des Grands Lacs dont Pr André Guichaoua, sociologue. Très tôt le matin, M. Kaburahe m'appelle pour me dire qu'il vient de réagir par rapport aux propos de Willy Nyamitwe. Il veut qu'en tant qu'auteur de l'article, je m'exprime également. J'ai rédigé la partie me concernant et dans 15 minutes, je lui ai envoyé le manuscrit. C'était bien fait parce que j'y avais longuement médité, réaction courte et précise pour rappeler à M. Nyamitwe les règles du métier et que ses arguments ne tiennent pas debout, qu'il s'agit d'un acharnement pur et simple. On l'a

alors publié sur le site d'Iwacu. Nous sommes aux environs de 13heures. Je m'en souviens très bien comme si c'était hier. Et comme ça va très vite avec l'internet, à moins de 30minutes, j'avais des retours des potes pour me dire de faire bien attention à moi. Ils estimaient qu'il ne fallait pas lui répondre, qu'on est dans une période très dangereuse de tension politique, que c'est une provocation qui a pour objectif de fermer Iwacu comme ça été le cas pour d'autres médias indépendants. Du côté d'Iwacu, on en avait également le ras-le-bol à cause des accusations gratuites de la part de ce haut responsable des services présidentiels.

J'assume toujours tout ce que j'écris. Même avec cet article, je ne m'accusais de rien et ne doutais d'une quelconque menace physique ou atteinte à ma sécurité. Je suis restée tranquille chez moi à Gihosha un des quartiers résidentiels de Bujumbura, mais je devais sortir pour aller télécharger des documents dans un cyber-café situé non loin de chez mes parents – trois minutes environ en voiture. Donc je télécharge des sons, je consulte ma messagerie, navigue sur internet pendant une demi-heure quand des jeunes gens du quartier sont venus me dire que le groupe des escadrons de la mort du Service National des Renseignements conduit par un certain Kazungu me poursuivait. Ils avaient rodé autour de ma voiture qui était garée juste en face de la portée d'entrée du cyber et avaient enregistré les numéros de la plaque d'immatriculation. Je sursaute parce que je ne comprends pas ce qui se passe. Ils insistent pour que je vide les lieux parce qu'ils estiment que ma sécurité est menacée. C'est en effet la présence des motards qui a créé la panique chez ces jeunes gens car pendant la crise de 2015, de gens ont été abattus par des motards sous les ordres du SNR. Bref, la moto reste le moyen de déplacement qui permet de commettre un forfait et repartir sans être inquiété.

Je suis prise de panique, je me demande comment quitter le cyber ? J'ai appelé un cousin qui, à l'époque, habitait chez mes parents pour qu'il puisse dire au gardien d'ouvrir grandement la porte du garage. Je veux me garer à l'intérieur contrairement à mes habitudes. Normalement, quand je vais voir mes parents, je me gare dehors sur le trottoir de l'avenue du Saint-Esprit.

Je retrouve mes parents qui s'étonnent de ma présence à cette heure-là de la journée, il était aux environs de 14h. Ils ignorent que j'ai pris un congé.

Au moment où je commence à expliquer ce qui m'arrive, un autre cousin a interrompu notre conversation. Il commence à raconter la présence de Kazungu et de ses hommes. Ça n'augure rien de bon, un cadavre doit mourir, comme disait quelqu'un. Kazungu et son équipe est synonyme de la mort. Kazungu est un agent du Service Nationale de Renseignements (SNR). Il est parmi ceux qui commandent la milice Imbonerakure.

Ce cadavre serait peut-être moi. Mon cousin et mes parents étaient tous bouleversés. Ils avaient également tous peur. C'est le mercredi, 9 septembre. Ils ont insisté pour que je passe la nuit chez eux mais moi, je voulais rentrer car je ne pouvais pas m'imaginer que mes bourreaux puissent commettre l'irréparable. Ils me proposent de m'accompagner. La nuit, j'ai mal dormi mais bon, je n'ai pas été inquiétée et c'est déjà ça.

Jeudi, 10 septembre, je décide de bosser chez moi. Mon père est venu s'assurer si tout va bien. Vers 18 heures, je prends une pause et sors de ma parcelle. Je rencontre

des voisins qui m'informent qu'il y a des visiteurs qui sont passés me voir et qui sont très vite repartis. Je leur dis que je n'avais de rendez-vous avec personne. En effet, selon toujours mes voisins, un véhicule de marque Jeep Prado est venu me chercher. Normalement, ce genre de véhicule est destiné pour la plupart aux autorités du pays, ce sont des véhicules de service qui leur sont octroyés dès l'entrée en fonction des ministres, gouverneurs, etc. était venu me chercher. Des gens à bord auraient demandé où habite une journaliste du Groupe de presse Iwacu qui s'appelle Elyse Ngabire. Mes voisins, naïfs qu'ils sont, leur ont indiqué mon domicile. Mon appartement était situé au fond de la rue à droite.

A ce moment, moi, j'étais à l'intérieur en train de travailler. Ils ont regardé à travers le portail et ils n'ont pas trouvé ma voiture. Certes, ils ont conclu rapidement que je ne suis pas là et sont repartis. J'ai demandé aux voisins de me les décrire. Il était difficile de dire exactement qui sont-ils. Mon inquiétude est grande. Je pense à la mésaventure de la veille et je me dis que ce n'est pas normal que des gens viennent me voir alors que je n'ai pris rendez-vous avec personne. Ce jour-là, j'ai eu tellement peur que j'ai passé la nuit chez mes parents, ce qui a rassuré plus ou moins la famille.

Vendredi, 11 septembre. Je dois couvrir un publi-reportage mais j'hésite encore. La visite la veille des gens inconnus m'avait plongée dans une peur-panique jamais ressentie. Je ne devrais pas y manquer puisque c'est une commande passée longtemps à l'avance. Il était quasiment impossible que le service marketing dépêche un autre journaliste à la dernière minute. J'en discute avec quelques membres de la famille et je décide d'y aller dans une voiture à vitres fumées pour me camoufler. J'avais peur en cours de route mais j'y vais quand même.

J'ai eu la chance de terminer tôt, 12h, car l'activité était prévue sur une demie journée seulement. Quand j'ai terminé, j'ai démarré en trompe la voiture, je ne voulais pas prendre le risque de me mettre en danger. J'ai filé jusqu'au domicile de mes parents. Toutefois, vers 16h30, j'ai eu l'idée de passer chez moi pour récupérer quelques affaires.

J'y suis restée juste une dizaine de minutes et suis repartie. Une minute après mon départ de chez moi, j'ai reçu un coup de téléphone. C'était la nounou de mes enfants qui m'appelait. Elle m'a dit : « Filez vite ! Il y a des policiers chez toi ! » J'ai échappé de justesse. Si j'avais trainé une minute, ils m'auraient rattrapée.

J'étais avec mes trois enfants dans la voiture. J'ai alors vite roulé. Ma nounou m'a appelée encore mais je ne pouvais pas prendre mon téléphone. Les enfants étaient à leur tour terrifiés. La nounou s'était retiré dans la toilette.

Au total, selon les témoignages des voisins, neuf policiers. Certains ont bloqué la rue pour contrôler les mouvements et d'autres sont entrés dans ma maison. Ils grouillaient de partout.

TS : *Donc tu es restée chez tes parents ?*

EN : Non, là aussi, je ne me sentais pas en sécurité, le Burundi étant petit, tout le monde connaît tout le monde et je me disais que si ces policiers ne me trouvent pas chez moi, ils vont forcément se rendre chez mes parents.

J'ai eu le réflexe de partir me cacher ailleurs chez une amie à la famille. C'est quand je suis arrivée chez elle que je me suis rendue compte que les jeunes gens qui m'avaient prévenue mercredi avaient quelque part raison. J'étais poursuivie mais par qui, à part Kazungu qui est connu pour ses multiples forfaits, je ne pouvais pas savoir qui d'autres. Cette fouille à mon domicile venait donc confirmer que les services publics sont derrière cette affaire.

Selon la nounou, les policiers ont fouillé mon domicile pendant plus ou moins 1h. N'ayant rien trouvé, ils sont repartis. Tous les voisins étaient en panique. J'ai reçu des messages de soutien. Ils voulaient savoir si je vais bien et si les enfants n'ont pas été traumatisés.

C'est après donc cette 'visite' des policiers chez moi que j'ai réalisé que ma sécurité est menacée. La peur me gagnait de plus en plus, je ne pouvais plus circuler librement, ni me rendre au travail. Combien de temps ce cauchemar allait durer ? Je n'en savais rien. Il ne restait qu'une seule chose : quitter le pays pour me mettre à l'abri pendant un certain moment, le temps de voir comment la situation au pays va évoluer.

Partir ? La question m'a tourmentée avant que l'idée de contacter l'une des ambassades accréditées à Bujumbura ne me vienne en tête. En outre, j'ai contacté certains partenaires européens que j'avais rencontrés au cours de la réalisation des projets Conférences pour mémoire en 2012 et Médias-Mémoire-Histoire de 2014. Ils étaient au courant des relations entre les médias indépendants et le pouvoir. Très attentifs, ils ont déclenché la procédure de recherche de visas et le 19 septembre 2015, je quittais Bujumbura à destination de la France (Paris).

TS : *Est-ce que l'ambassade t'a exfiltrée ou du moins accompagné à l'aéroport ?*

EN : L'ambassade ne pouvait pas prendre ce risque compte tenu des relations diplomatiques entre pays. Le SNR me cherchait. Cependant, les services aéroportuaires n'ont pas été prévenus ou informés heureusement. Un proche de la famille s'est occupé de tout ce qui est embarquement et moi, je suis juste arrivée 20min avant que l'avion ne décolle.

TS : *Et en France tu avais des amis ?*

EN : Le 20 septembre à 6 h 05 min, j'arrive à l'aéroport Charles De Gaulle. J'ai été accueilli par Pr. André Guichaoua, sociologue et expert de la région des Grands Lacs. J'ai travaillé avec lui en tant que porteur des deux projets ci-haut mentionnés. J'en profite d'ailleurs pour lui dire grand merci, à lui et à sa femme Cathy qui m'a réservé un accueil chaleureux alors qu'elle ne me connaissait pas. Ce sont des gens très humains avec qui je garde d'ailleurs de bonnes relations.

Il y a aussi Sylvie Capitant, maître de conférences à l'Université Paris1 (IEDES) que j'avais également rencontrée au cours des mêmes projets. Elle m'a aidée par la suite à m'inscrire en Master2 Recherche à l'IEDES. Elle m'a également logée quelques semaines avant que je ne trouve une chambre dans une résidence universitaire (Clous de Paris). Je lui serai toujours reconnaissante pour ces gestes posés.

TS : *Après l'atterrissage à Paris Charles-De-Gaulle tu as tout de suite demandé l'asile politique ?*

EN : Non. J'ai d'abord pris mon temps pour me familiariser avec la France et cette nouvelle vie. J'étais seule, j'avais laissé derrière moi mes enfants, il me fallait du temps pour réfléchir à tout ça. Je ne me voyais pas surtout avec un statut de réfugié, j'ai attendu donc deux mois.

Au mois de décembre 2015, j'ai été accueillie à la Maison des Journalistes à Paris et c'est à ce moment que j'ai commencé les démarches de demande d'asile.

TS : *Est-ce que tu continues à travailler comme journaliste ici à Paris ?*

EN : En 2015 lorsque les médias indépendants ont été détruits, le Groupe de presse Iwacu a échappé à cette barbarie. Même si le pouvoir a procédé par après à des menaces individuelles, j'en suis d'ailleurs la première victime, le reste de l'équipe a continué à bosser. Et j'ai alors couvert des manifestations de la diaspora burundaise en Europe. C'est là où le pouvoir de Bujumbura s'est trompé. En détruisant les médias indépendants, il pensait réduire leurs journalistes au silence en oubliant qu'avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication, on peut travailler partout où on est. Moi, j'ai continué et je continue à exercer en étant à plus de six mille kilomètres de mon pays.

TS : *Est-ce que tu écris aussi sur ce qui passe au Burundi dans la presse européenne ?*

EN : Bien sûr. J'ai publié quelques articles sur le site de la Maison des journalistes à Paris, qui porte le nom « L'œil de l'exilé ». J'ai aussi publié des papiers dans Médiapart.

TS : *L'année passée on a enlevé à Bujumbura un journaliste de IWACU, Jean Bigirimana qui n'est plus aperçu.*

EN : Après mon exil en France, la justice burundaise a convoqué Antoine Kaburahe, directeur des publications d'Iwacu. Il a été accusé d'avoir collaboré avec les putschistes du 13 mai 2015. A cette époque, une fraction de l'armée avait tenté un coup d'Etat. Et M. Kaburahe en tant que journaliste a contacté l'un des putschistes pour avoir la version des faits. Ce qui est tout à fait normal. Pourtant, six mois plus tard, il s'est vu convoquer par le procureur général de la République. Il a comparu, et le soir même, il a reçu une deuxième convocation. Ça augurait quelque chose de mauvais. Il a alors pris la fuite. Maintenant, il est en Belgique.

Je suis parti en septembre 2015, Antoine Kaburahe en novembre 2015 et en juillet 2016, notre collègue Jean Bigirimana, est enlevé et porté disparu. Jusqu'aujourd'hui, ni Iwacu ni sa famille, personne n'a de ses nouvelles. D'ailleurs, même sa famille a dû fuir par après puisqu'elle était à son tour menacée. Il n'y a pas de doute, Jean Bigirimana a été assassiné comme des milliers d'autres Burundais qui, aujourd'hui, disparaissent au vu de tout le monde.

TS : *Est-ce qu'on sait qui l'a enlevé ?*

EN : C'est ça le problème au Burundi. On vous enlève en pleine journée au vu et au su des services chargés d'assurer la sécurité des citoyens. Là, comprenez la police.

Avant la crise d'avril 2015, la plupart des cas d'enlèvement, de torture et d'assassinat étaient sous la responsabilité de certains agents zélés du SNR. Aujourd'hui, il faut ajouter à cette liste certains miliciens de la ligue des jeunes du parti au pouvoir les Imbonerakure, certains policiers et militaires qui agissent sous les ordres de leurs supérieurs.

TS : *Et Iwacu continue à publier ? Existe-t-il une rédaction à Bujumbura ?*

EN : Iwacu continue à travailler tant mieux que mal. Et permettez que j'adresse à mes collègues de la rédaction à Bujumbura et aux différents correspondants de l'intérieur du pays, un message d'encouragement. Ils sont courageux, coup de chapeau.

TS : *Est-ce qu'il y a un procès juridique dans le cas de l'assassinat de Bigirimana ?*

EN : Le journal Iwacu a porté plainte contre X. Il ne s'est rien passé. C'est normal dans le contexte actuel d'impunité. On peut comprendre pour les cas des simples citoyens. Mais qu'en est-il des personnalités politiques qui sont assassinées et qu'après, la justice annonce des enquêtes qui n'aboutissent jamais ?

Pour donner un exemple : Le 2 août 2015 à 8h du matin, l'ancien patron du service national des renseignements, Adolphe Nshimirimana, qui se déplaçait en jeep blindé est assassiné. Il avait toujours derrière lui une sécurité de cinq à dix policiers et militaires. Jusqu'au moment où je vous parle, ses bourreaux n'ont pas été identifiés.

En mai 2016, à 7 heures du matin, la voiture du général Athanase Kararuzza, un officier de l'armée burundaise, est attaquée à l'arme lourde devant le Lycée du Saint Esprit alors qu'il se rendait au travail. A bord, sa femme et sa fille seront également assassinées. On attend toujours les enquêtes.

En 2016, Hafsa Mossi, une députée burundaise de la Communauté Est-Africaine (EALA - East African Legislative Assembly), ancienne ministre de l'Information de la Communication et des Relations avec l'Assemblée nationale, militante du CNDD-FDD, a été assassinée en pleine journée. Jusque maintenant on ne sait pas qui l'a tuée.

Plus grave, un officier du nom d'Ikurakure, proche du pouvoir sera assassiné également en 2016 à l'intérieur de l'Etat-major de l'armée burundaise. Et pour ne citer que ces cas. Trouvez-vous cela normal ?

TS : *Un bombardé par une roquette, l'autre assassiné dans l'édifice de l'Etat-major, ça ne semble pas être l'opposition...*

EN : Je ne saurais pas vous dire qui commet tous ces forfaits. C'est quand même étonnant dans un pays qui a plus de 15.000 hommes en uniforme.

TS : *En me préparant pour cette interview j'ai revu la liste des présidents de Burundi dès son indépendance en 1962 : Des neuf présidents trois ont été renversés par un coup d'Etat et deux ont été assassinés. Le Burundi indépendant, c'est une histoire de coups d'Etat, de massacres, même de génocide. Comment as-tu vécu cette violence politique comme enfant, comme adolescente, comme jeune femme ?*

EN : Depuis mon jeune âge, au moins tous les 10 ans, il y a eu toujours une crise. Tenez !!! En 1988, je n'ai que 12 ans lorsque la crise baptisée Ntega et Marangara éclate. Ntega et Marangara, ce sont deux communes respectivement des provinces Ngozi et Kirundo, au nord du Burundi. Selon des témoins de l'époque, c'est une crise ethnique entre hutu et tutsi.

Trois ans plus tard, en 1991, pour la première fois de ma vie, j'ai vu les blindés sortir de l'Etat-major. J'avais 15 ans. J'ai pu comprendre qu'il y avait un mouvement armé qui s'appelait le « Palipehutu-FNL » qui avait attaqué. Tout ce dont je me souviens, c'est qu'on ne pouvait pas sortir. Il y avait des patrouilles militaires partout dans la capitale Bujumbura. Il y avait eu des arrestations et des morts, y compris dans ma famille.

En 1993 alors que j'ai 17 ans, Melchior Ndadaye, premier président démocratiquement élu, est assassiné par un groupe de militaires. La suite, tout le monde la connaît, des centaines de milliers de citoyens innocents hutu et tutsi sont tués. Et la guerre durera plus de sept ans avec comme conséquences, entre autres, la naissance d'une rébellion. En 2000, il y a signature de l'accord d'Arusha qui consacre le partage du pouvoir.

TS : *Racontez-nous de votre famille, de votre enfance...*

EN : Je suis d'une famille de neuf enfants dont quatre garçons et cinq filles. Je suis le quatrième enfant de cette grande famille. Mon père était un ancien fonctionnaire de l'Etat, aujourd'hui à la retraite. Il a eu de bons postes. En 1993 il était intendant adjoint du premier président démocratiquement élu du Burundi, Melchior Ndadaye, qui était assassiné trois mois après son entrée en fonction. Il gardera son poste jusqu'en 1996. Depuis 2000, il était chargé du protocole de l'ancien chef de l'Etat Sylvestre Ntibantunganya jusqu'en 2007, début de sa retraite.

Ma mère est enseignante de formation. Elle a exercé pendant plus de 45 ans. Depuis cinq ans, elle est également à la retraite. Aujourd'hui, mes parents s'occupent de leur propriété, d'environ deux hectares. Ils supervisent les travaux champêtres, font de l'élevage des bovins et du petit bétail, cette activité les occupe bien apparemment.

TS : *Il y a des conflits entre Hutu et Tutsi. Ils parlent la même langue. Est-ce qu'on reconnaît par une physionomie différente qui est Hutu et qui est Tutsi.*

EN : Personnellement, je n'ai jamais compris cette histoire d'hutu et tutsi. Parfois, c'est compliqué de faire la différence entre les deux. Par exemple, mes parents se considéraient comme hutu mais parmi les membres de ma famille, il y en a qui présentent

les traits des tutsi. Pour faire la différence, c'est soit par rapport au nez, soit par rapport à la taille. On dit que les hutu ont des nez écrasés et sont de petite taille, et que les tutsi ont de longs nez et de grande taille. Mais c'est du n'importe quoi !!!

TS : *Ton nez est plutôt petit...*

EN : Rires... Ce sont des préjugés. Avec des générations actuelles et futures, j'avoue qu'il sera difficile de reconnaître qui est hutu, tutsi et qui ne l'est pas.

TS : *On parle toujours de Hutu ou Tutsi. Mais du moins dans la capitale et dans certains milieux, il y aura beaucoup de mariages mixtes ?*

EN : Il y en a beaucoup. Même l'actuel président burundais, M. Nkurunziza, est issu d'un mariage mixte. C'est ce que je vous disais tout à l'heure que ces histoires d'ethnie, c'est du n'importe quoi. Toutefois, je respecte le choix des gens. Tu peux choisir d'être hutu ou tutsi, peu importe pour moi.

TS : *Mais ici, à l'exile, cela joue un rôle si quelqu'un est Hutu ou Tutsi ?*

EN : Pas vraiment. Pour moi, l'essentiel, c'est que nous sommes des Burundais.

TS : *Est-ce que les conflits et les guerres au Burundi sont vraiment de caractère ethnique ou est-ce qu'ils se camouflent comme des conflits ethniques ?*

EN : Cela dépend de la période. Concernant la crise de 1972 par exemple, malgré l'absence des preuves, plusieurs versions convergent sur un plan d'élimination de l'élite hutu. Plus de 200.000 morts, ce n'est pas quand même rien. Je ne veux pas ici minimiser les massacres des tutsi dans le sud, tout mort est à déplorer.

En 1993, que le premier président démocratiquement élu et issu de la majorité hutu soit assassiné par un groupe de militaires tutsi a été perçu pour certains comme le refus d'un pouvoir hutu. Voilà, ce sont les quelques exemples. Sinon, avec la crise d'avril 2015, personnellement, je la conçois comme étant politique. Après, chacun a droit de la qualifier comme il veut et selon ses intérêts.

TS : *Est-ce que l'accord d'Arusha qui a établi le système de quotas a marché ?*

EN : L'Accord d'Arusha signé le 28 août 2000 a enfin permis à la classe politique burundaise de trouver un consensus sur le mode de gouvernance du pays. Oui, Arusha a consacré le partage du pouvoir selon les quotas, mais il a aussi permis au peuple burundais de recouvrer la paix après sept ans de guerre. En effet, c'est grâce à Arusha que les deux mouvements rebelles d'abord le Fdd et plus tard le Palipehutu FNL à signer le cessez-le-feu. Les deux périodes de transitions – la première de 2000 à 2003 pilotée par le président Pierre Buyoya- et la seconde de 2003 à 2005 conduite par le président Domitien Ndayizeye, permettront aux institutions burundaises de préparer

les élections de 2005 qui conduiront les anciens rebelles reconvertis en politique au pouvoir.

TS : *La Constitution établit qu'aux Hutus reviennent 60% des postes dans l'administration, et aux Tutsi 40%, mais cela ne reflète point les relations ethniques de la population qui est à 85% hutu...*

EN : J'ai toujours envie de dire que les tutsi ont bien négocié. En même temps, ce n'est pas parce que les hutus représentent 85% qu'ils doivent dominer à 85%.

TS : *Donc les Hutu, majoritaires, ont gagné avec le système des quotas, les Tutsi, minoritaires en nombre, mais dominant partout, ont perdu le pouvoir, mais pas l'économie. Le conflit ethnique a-t-il été supérieur en quelque sorte par l'accord d'Arusha, du moins provisoirement ?*

EN : Non, le système des quotas n'a pas du tout avantagé les hutus, pour moi, ils ont plutôt perdu au moment où les tutsi sont arrivés à se tailler 40% de la part du lion.

Les tutsi n'ont pas perdu le pouvoir comme tel de toutes les façons, avec le système de vote un homme une voix, ils ne s'attendaient pas à gagner dans un pays à plus de 80% hutu. Par contre, à un certain moment, c'étaient les tutsi qui détenaient la grande part de l'économie du pays – pour avoir exercé le pouvoir pendant plus d'une trentaine d'années. Le système de quotas est le seul qui peut rassurer la minorité burundaise. Sans le système des quotas, ce serait la loi du plus fort. Ce système protège la minorité des Tutsis.

Par rapport au conflit ethnique, les différents protagonistes politiques ont pu arriver à une conclusion qui me paraît très important sur la nature du conflit burundais : le conflit burundais est avant tout politique avec des conséquences ethniques. Si donc en 2000, les tutsi ont pu gagner quelques postes dans la gestion du pouvoir, ça ne signifie pas que la question ethnique a été pour autant réglée. Aujourd'hui, tu entendas dire du côté hutu que les quartiers contestataires sont majoritairement tutsis, ce qui est faux. Et du côté tutsi, on te dira que les victimes de la crise d'avril 2015 sont des tutsi, ce qui est aussi faux. Parce que des gens sont morts des deux côtés.

Je ne voudrais pas ici mettre en cause l'Accord d'Arusha mais mener une petite réflexion par rapport à son interprétation.

TS : *Tu disais qu'après l'éclatement du conflit actuel en 2015 le pouvoir veut transformer le conflit politique en un conflit ethnique. Est-ce qu'il lance une politique anti-tutsi ?*

EN : Officiellement non. Mais si on essaie d'analyser certains discours, on sent quelque chose de louche. En guise d'exemple, aujourd'hui, il y a un terme en vogue « Caratuvunye » qui se traduit littéralement « Pour conquérir ce pouvoir, nous nous sommes battus donc, on ne le lâchera pas aussi facilement ». Dans tout discours officiel, ce terme ne manque jamais.

Pour ceux qui connaissent l'histoire du Burundi, ce discours est synonyme de dire que le pouvoir actuel majoritairement hutu se maintiendra aussi longtemps que les autres régimes tutsis l'ont fait. Ce n'est pas au troisième mandat de quitter.

TS : *La mission de l'ONU s'est achevée en 2007. Est-ce que tu penses que - en vue de la répression féroce qu'on a depuis 2015 : plus de deux mille morts, 800 disparus, torture, exactions sommaires - il fallait une nouvelle mission, une présence de casques bleus ou une intervention militaire ?*

EN : La canadienne Carolyn Mc Askie, ancienne représentante du secrétaire général de l'ONU et en même temps chef de la mission de l'ONU au Burundi ainsi que ses successeurs d'ailleurs, ont quitté le pays comme persona non grata. Le pouvoir avait déjà commencé à réprimer des opposants. Mc Askie avait dénoncé les violations des droits de l'homme au Burundi. Cette femme s'est beaucoup investie pour le retour à la paix du Burundi mais qu'elle soit chassée de cette manière-là, vous comprenez qu'il y a anguille sous roche. D'ailleurs, la suite avec l'exécution de plusieurs militants du parti Fnl est la preuve que le pouvoir ne voulait pas que des exécutions soient portées à la connaissance des services onusiens. Pour Bujumbura, le Burundi n'était plus dans la phase de la guerre, donc pas besoin de la présence onusienne au Burundi. Et si Bujumbura s'insurge contre les NU, ça veut dire que même les casques bleus n'étaient pas les bienvenues dans ce pays de mille et une collines et mille et un problèmes.

TS : *Donc tu serais pour une intervention militaire internationale pour éviter que la répression féroce aboutisse dans une guerre civile ?*

EN : A partir de 2008 quand des militants FNL étaient assassinés devant l'impuissance de tout le monde, cela valait la peine qu'il y ait une force étrangère pour protéger des citoyens qui se sentent en danger. J'ai eu le même sentiment lors de la crise d'avril 2015 quand certains policiers et militaires tiraient à balle réelle sur des citoyens qui manifestent pacifiquement. J'étais toujours contre la violence. Arusha a conduit à un dialogue. C'est une réussite. Je suis pour un dialogue inclusif. Il faut trouver ensemble des solutions. C'est ça qu'il faut au Burundi. Toutefois, si le pouvoir se refuse au dialogue, il faut passer par d'autres voies. L'opposition demande toujours de dialoguer sur la question du troisième mandat présidentiel, de faire un bilan de l'accord d'Arusha, voir ce qui a marché et ce qui n'a pas marché afin de trouver une solution consensuelle. Mais le pouvoir a toujours refusé. Le débat est toujours d'actualité. Il doit se poursuivre. Il n'est jamais tard, parce que les questions sont toujours là. Pour le moment je suis contre une intervention étrangère. Ce n'est pas le moment. On a raté des moments où le pouvoir était en train de tirer sur sa propre population, et on n'a pas vu l'ONU bouger. Il est vrai qu'aujourd'hui les gens continuent d'être tués. Mais ce que je préfère par rapport à une intervention étrangère, ce sont les enquêtes de la Cour pénale internationale afin d'arrêter les bourreaux du peuple burundais. Sinon les générations futures hériteront de cette violence. Il faut que les gens qui ont tué, qui ont les mains sales soient traduits devant la justice. Et je vais plus loin : toutes les

personnes qui ont commis des crimes durant les différentes crises burundaises doivent être traduits devant la justice. Ils sont connus, pourtant ils se la coulent douce. Leur place ne se trouve pas dans la société mais à la CPI. L'impunité jusque quand ? A quoi servent les Nations Unies s'ils ne peuvent pas protéger un petit pays comme le Burundi ?

TS : *Comment pourraient les politiciens européens, Macron ou Merkel, aider le Burundi ?*

EN : Nous ne sommes plus au temps de la colonisation où ce sont des grandes puissances qui décident du sort des pays africains. Il est vrai que nous sommes dans un autre rapport de respect de la souveraineté des Etats et des peuples. Cependant, n'empêche pas que de temps en temps ces mêmes puissances rappellent à l'ordre là où les droits sont bafoués.

La France a initié au Conseil de sécurité des Nations des résolutions contre le Burundi en matière d'envoi d'une centaine d'observateurs onusiens des droits de l'homme, c'est une bonne chose en soi. Ça prouve qu'elle suit de près ce qui se passe dans ce petit pays mais cela ne suffit pas.

Quant à l'Allemagne, elle ne doit pas oublier qu'elle doit garder les relations privilégiées avec son ancienne colonie, le Burundi. Elle doit rester à nos côtés aussi bien dans les bons moments que dans les moments de tension. L'Allemagne est la plus grande puissance de l'Union européenne, sa voix porte donc loin dans les décisions prises au sein de cette institution. L'UE vient de prolonger pendant une année les sanctions économiques contre le Burundi. C'est une bonne démarche en vue d'amener Bujumbura à la table des négociations. Il ne faut pas céder face aux régimes dictatoriaux.

TS : *Est-ce qu'il faut maintenir les sanctions européennes, qui concernent trois proches du président Nkurunziza et un putschiste dont les biens sont bloqués et qui ne peuvent pas entrer à l'UE ?*

TS : *Est-ce qu'il faut stopper toute aide financière et économique ?*

EN : Bien sûr. Il est vrai que ce sont les pauvres citoyens qui souffrent des sanctions, mais quelque part aussi, quand l'économie du pays est menacée, cette stratégie peut contraindre différentes parties en conflit à rejoindre la table des négociations.

TS : *Que pensez-vous de l'exil en Europe ?*

EN : Que l'on soit en Europe ou ailleurs, l'exil reste l'exil. Ici, certaines personnes mettent tous les Africains dans un même sac comme si tous ceux qui débarquent ici sont des migrants. Ce n'est pas vrai. Il y a des gens comme moi qui n'ont pas choisi d'être là aujourd'hui et nous sommes nombreux. Le monde va mal, des guerres un peu

partout. J'avoue qu'il y a quelques années, je ne me suis jamais imaginé qu'en 2015, je pourrais quitter mon pays pour venir en France.

TS : *En Europe, on a le soupçon que beaucoup de monde qui se présente comme réfugié politique en réalité n'a pas d'autres problèmes que presque toute la population a dans un pays qui est pauvre et - pour ainsi dire « sous-développé »...*

EN : C'est le rôle des services compétents, l'Office Français pour la Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA) – pour la France- de vérifier l'exactitude des dossiers déposés et des éléments avancés pour demander l'asile, parce qu'ils sont supposés être au courant de tout ce qui se passe dans le monde. Je suis tout à fait d'accord avec des gens qui s'insurgent contre l'immigration économique. Il y a une fuite de cerveaux, l'Afrique souffre énormément de cette situation, des étudiants qui viennent en Europe et ne rentrent pas après leurs études. C'est un sérieux problème pour les pays africains qui n'arrivent pas à profiter des connaissances apprises. Les gens à qui leur pays a tout donné afin qu'ils aient un bagage intellectuel devraient retourner dans leurs pays d'origine lorsqu'ils ne courent aucun danger. C'est la reconnaissance même envers sa patrie.

TS : *Mais ils arrivent aussi beaucoup qui n'ont pas de bagage intellectuel, qui cherchent seulement une vie plus facile ou plus digne qui leur permet de travailler et son construit un futur... Faut-il les renvoyer ?*

EN : L'Afrique, ce n'est pas seulement la misère. Je suis tout à fait d'accord, c'est un jeune continent qui se cherche encore. Il ne faut pas voir tout en noir de ce côté du monde, il y a également de bonnes choses. Par exemple le Burundi, il a ses propres valeurs, des valeurs culturelles que la France n'a pas. S'il y a une chose qui m'a choqué ici en France, c'est la manière dont des gens me traitent. Il y a du racisme. Des fois on te traite comme si tu étais un vaurien, comme si tu voulais leur prendre quelque chose, comme si tu étais un être humain sans valeur. Nous, on laisse les Européens entrer comme ils veulent. C'est par l'expérience des autres qu'on apprend. Vous rencontrerez difficilement un blanc qui n'a pas reçu un visa. L'Afrique est ouverte. Depuis mon enfance j'ai vu arriver des gens. On les accueille bien, d'une manière chaleureuse. Ce qui m'a choquée ici, c'est qu'il y a des gens qui ne voient qu'en toi la pauvreté. Mais je n'ai jamais manqué de quoi que ce soit. Mais sûrement il y a des problèmes là-bas. Et il y a des gens qui sont arrivés ici parce qu'il y a les problèmes chez eux. Mais il y a d'autres qui sont ici parce qu'ils veulent être ici.

TS : *Faut-il les expulser ?*

EN : Il faut trouver un moyen pour qu'ils retournent chez eux honorablement. Il y a des gens qui pensent qu'on est ici pour profiter des allocations. Pas du tout. S'ils savaient combien nous souffrons d'être appelés réfugiés. En outre, le travail anoblit

l'homme, dit-on. Mon souhait le plus ardent aujourd'hui, c'est de trouver très vite du travail et pouvoir vivre grâce à la sueur de mon front.

Interview Souley Mahamadou Laouali



Source: En privé

Thomas Schmid : *Vous venez du Niger, un pays qui est classé parmi les plus pauvres du monde, avec l'indice du développement humain le plus bas et le taux de fécondité le plus haut du monde entier. Et vous vous êtes installé au Maroc, vous faites un doctorat à l'université de Meknès. Est-ce que vous venez d'une famille riche, privilégiée ce qui vous a permis d'entamer cette carrière que vous êtes en train de faire ?*

Souley M. Laouali : Mon père est ingénieur agronome. Je suis né en 1985 à Tessaoua, une ville au sud du pays, non loin de la frontière de Nigéria. J'ai grandi un peu partout dans le pays parce que mon père a travaillé dans presque toutes les régions du Niger. J'ai trois soeurs aînées, pas de frères, donc une famille plutôt petite. Mes trois soeurs sont diplômées, la plus grande est épidémiologiste, la seconde est comptable et travaille dans une ONG allemande, la troisième est ingénieur agronome comme notre père.

TS : *À quelle ethnie appartenez-vous, et est-ce que cela joue un rôle dans le Niger d'aujourd'hui ?*

SML : Je suis Haoussa comme un peu plus que la moitié du peuple nigérien, mais cela n'a aucune importance. Je parle couramment Zarma aussi. On a une forte tradition de « cousinage à plaisanterie » au Niger, c'est-à-dire chaque ethnie a une ethnie cousine avec laquelle elle plaisante, cela a créé une atmosphère détendue. Si vous êtes par exemple Tuareg, vous avez l'ethnie cousine des Zarma. Comme Tuareg vous pouvez dire tout ce que vous voulez aux Zarma, vous pouvez – formellement en plaisantant – les insulter, parce que vous êtes cousins. Cela permet aux gens de dire des vérités, toujours en forme de plaisanterie. Cela détend les situations et crée une cohésion sociale interethnique. Le problème ethnique a quasiment disparu.

Mais, par contre, il y a un problème religieux inavoué, un problème de tolérance religieuse. C'est devenu évident après l'attentat contre l'hebdomadaire satirique français « Charlie Hebdo » en janvier 2015 qui avait publié des caricatures du prophète. Mahamadou Issoufou, le président du Niger, s'était rendu à Paris pour participer à la grande manifestation contre le terrorisme, tandis qu'au Niger les gens brûlaient l'Institut français à Zinder, ils brûlaient plusieurs bars à Niamey (Capitale du Niger), ils brûlaient plusieurs églises et même un orphelinat. Il y a un manque de tolérance religieuse latent, je pense. J'étais au Niger quand tout cela a eu lieu. Et j'essayais de comprendre le phénomène. C'était vraiment un truc spontané. Le gouvernement n'a pas vu venir le problème. Sinon il aurait pu empêcher beaucoup de choses. Les gens ont pillé beaucoup d'endroits. Mais gouverner, c'est anticiper. Enfin, ce n'est pas seulement un problème religieux, ça reflète aussi un malaise économique. À mon avis, il y a beaucoup de personnes qui se sentent marginalisées sans l'avouer. Beaucoup de personnes trouvaient dans ces manifestations une opportunité pour piller. Ils ont pillé beaucoup de boutiques, ils ont pillé les bars avant de les brûler. J'étais surtout choqué par la destruction de l'orphelinat. On ne voyait pas pourquoi. À l'époque ils ont pillé aussi le nouveau siège du parti au pouvoir qui était en construction. Ils ont vidé tout, pillé tout le matériel.

Un jour après le pillage, l'opposition a aussi appelé à descendre dans la rue. C'était un manque flagrant de patriotisme à mon avis. Le pays était déjà agité, ils ont essayé d'en rajouter. Mais bien sûr, le gouvernement est aussi responsable. Quand quelque chose comme ça arrive, ça reflète un malaise quelque part, ça nous dit que quelque chose ne fonctionne pas. D'autre part, le lendemain l'imam de la ville s'est rendu à l'église pour aider à la reconstruction. Il s'est formé un groupe de jeunes très actifs qui a rassemblé des aides auprès des différents commerçants pour reconstruire l'orphelinat. J'ai beaucoup apprécié leur réaction.

Au Niger, l'association islamique a beaucoup de pouvoir. Elle est consultée parfois même dans des questions qui ne devraient pas les concerner, par exemple dernièrement il y a eu une marche des étudiants qui réclamaient leur bourse. La marche a été réprimée par les forces de l'ordre. Il y eut un mort. Après les étudiants ont arrêté toutes leurs activités scolaires, ils ont bloqué tout dans le pays. Pour débloquer la situation, on formait une commission qui devrait discuter avec les étudiants. Et dans la commission il y avait même des autorités religieuses. Les chefs religieux ont beaucoup de pouvoir au Niger. Ça peut être une bonne chose ou une mauvaise chose. Une bonne chose parce qu'ils sont écoutés et parce qu'ils sont pacifiques, une mauvaise chose

parce que peut-être un jour se trouve à la tête de cette association quelqu'un d'un comportement moins raisonnable.

Le Niger échange beaucoup avec Nigéria. Du coup, le Niger est beaucoup influencé par Nigéria. C'est peut-être la cause du souci d'intolérance religieuse latent qui est là. On copie beaucoup du Nigéria, on regarde les films nigériens, on écoute la musique du Nigéria, et on prend ses habitudes culturelles et religieuses. Il y a beaucoup de jeunes nigériens qui rejoignent le Boko Haram dans la région de Diffa. On copie beaucoup de Nigéria, pas uniquement les bonnes habitudes.

TS : *Consultant Facebook, j'ai découvert que vous avez fréquenté Le Prytanée militaire de Niamey. Est-ce que c'est un lycée pour tout le monde ou plutôt pour les classes aisées. Est-ce qu'on paye la formation ou est-elle gratuite ?*

SML : Mes bonnes notes scolaires m'ont permis de participer au concours pour le Prytanée qui est une école militaire. Là il y a des cours normaux et parallèlement on offre une formation militaire. La formation n'est pas payante. C'est une formation excellente. C'est une école d'élite. En fait, beaucoup d'officiers qui sont à la tête de l'armée ont fait le Prytanée. Il y régnait l'ordre, pas de grève, c'était un internat, tout était bien réglé. À partir de 2015 ils ont commencé à accepter aussi des filles dans l'école.

TS : *Donc vous avez entamé là une carrière qui vous a mené au Maroc. N'avez-vous jamais été séduit de prendre la Méditerranée, de quitter illégalement le pays ?*

SML : Pas vraiment. J'ai eu de la chance : j'ai fait un lycée d'élite, puis j'étais le premier - du Niger - au baccalauréat littéraire. Cela m'a permis d'avoir une bourse pour étudier au Maroc, une bourse payée par le gouvernement marocain, et le Niger m'a payé par une autre bourse les billets d'avion et des frais de vie. J'ai accepté tout de suite cette offre. Les universités marocaines ont une bonne réputation. En plus c'était totalement gratuit. Mais avant d'avoir cette offre, j'avais pensé de partir au Cameroun, c'était mon rêve d'étudier à l'université de Douala. J'avais un copain camerounais. Mais comme j'avais la bourse marocaine et comme il y a le Boko Haram au sud du Cameroun, alors j'ai dû renoncer.

Je voulais revenir sur le problème religieux. En 2015, j'allais au Niger pour faire un stage, payé par la bourse nigérienne. Le gouvernement nigérien voulait garantir de cette manière que son citoyen étudiant à l'étranger eût le contact avec son pays. Comme j'étudie les droits humains, j'ai fait un stage à la commission nationale des droits de l'homme à Niamey. J'ai vu ce qui s'est passé après l'attentat contre « Charlie Hebdo ». J'avais compris qu'il y avait un souci qui était là, un souci religieux, mais que personne n'en parlait clairement. Je me suis décidé à faire quelque chose. J'ai organisé une conférence au niveau national sur le rôle de l'éducation dans la consolidation de la paix. Je crois que si dans beaucoup de pays africains on a des problèmes avec la paix, c'est parce qu'il y a un souci au niveau de l'éducation quelque part. Mais j'avais un problème de budget. J'ai demandé une aide à la commission nationale des droits de l'homme où je faisais mon stage. On m'a répondu que c'était vraiment un projet

intéressant, mais qu'on avait un problème de budget. J'ai demandé à l'ambassade française, à l'ambassade des États-Unis... Finalement la haute autorité à la consolidation de la paix et l'ONG Eirene Sahel, m'ont aidé à organiser l'activité.

Et toujours dans cette même lancée après les événements de Charlie Hebdo, je me suis décidé à créer une ONG. L'ONG s'occupe de l'assistance aux personnes vulnérables, par exemple en creusant des puits dans des villages où les gens n'ont pas accès à l'eau potable. Et elle s'occupe de la sensibilisation pour l'éducation des jeunes filles et aussi de la protection des personnes vulnérables.

TS : *Si vous trouviez un travail à Niamey qui correspondrait à votre qualification, est-ce que vous retourneriez au Niger ?*

SML : je fais un doctorat au Maroc sur la pratique conventionnelle en matière de droits de l'homme. Si l'on m'offre un jour un travail à l'université de Niamey ou dans une autre ville nigérienne, je retournerais certainement dans mon pays sans hésiter. Mon rêve, c'est d'enseigner à l'université, et au même temps je voudrais étendre un peu l'ONG en offrant une assistance juridique gratuite aux personnes vulnérables et en offrant une formation en droits de l'homme dans des lieux à l'intérieur du pays.

TS : *Qu'est-ce que vous pensez sont les raisons principales de l'émigration de nigériens et des Africains subsahariens en général vers l'Europe ?*

SML : Les jeunes s'émigrent parce que dans nos pays les personnes qui sont au pouvoir n'investissent pas suffisamment dans la création d'emplois. Au Niger par exemple il faudrait de grosses usines dans lesquelles des milliers et des milliers de Nigériens pourraient aller travailler. S'il y avait du travail, je ne vois pas de raison pour laquelle les jeunes devraient risquer leur vie. Le Niger est un pays qui vit exclusivement de l'agriculture. Je crois que presque 90% de la population active travaille dans le domaine de l'agriculture. Mais au Niger il ne pleut que trois mois par an. Imaginez toutes les personnes qui travaillent seulement trois mois par an. Ce qu'ils vont récolter, ils vont le manger, il y a en a qui vont se marier sans avoir les moyens pour former un foyer. Il est important de développer des activités afin que les gens puissent travailler en dehors de la période pluvieuse, parce que parfois ils te disent : on va essayer d'aller ailleurs pour faire autre chose, peut-être en Europe, chercher de l'argent - et revenir cultiver pendant la période pluvieuse, travailler à la maison. Il faut trouver des activités pour ces personnes-là. Il faut leur donner du travail, faire de très grosses entreprises, des usines, et ils seront occupés. Si les jeunes ne trouvent pas de travail, ça va finir toujours comme ça. Ils essaient de traverser le désert et la mer, au risque de perdre leur vie, pour trouver une solution ailleurs. Donc il faut des investissements à grande échelle.

TS : *Est-ce que les jeunes qui traversent le désert et la mer savent-ils au départ du danger, des risques mortels qu'ils vont affronter ?*

SML : Je pense qu'ils ne connaissent pas le danger. Au Maroc, j'ai parlé avec beaucoup de personnes qui sont revenus et me disaient qu'il ne seraient pas partis s'ils avaient su que c'est comme ça. C'est vraiment grave. Il y a des familles qui veulent vendre leur boutique ou leur lopin de terre, vendre ce qui soutenait toute une famille pour qu'une seule personne parte. Imaginez : si cette personne n'arrive pas à sa destination, toutes ces personnes qui se sont sacrifiées pour lui vont subir les conséquences. S'il avait beaucoup de sensibilisation avant, beaucoup de personnes n'iraient pas risquer leur vie. J'ai vu un très bon documentaire d'une journaliste sur la vie des migrants au Maroc. Si ce documentaire était diffusé dans les pays de départ, beaucoup ne partiraient pas. L'autre fois j'écoutais à la radio un Guinéen dire qu'il avait appelé son frère en Libye pour lui demander le prix pour la traversée de la mer. Son frère lui a dit : 1000. Et lui pensait que c'était 1000 CFA (c'est-à-dire 1,50 euros). Donc il a quitté la Guinée, a traversé le Mali, le Niger et est arrivé en Libye, et là il s'est rendu compte qu'il s'agissait de 1000 euros. Et il n'avait pas d'argent. Donc il s'est trouvé bloqué en Libye. Ça reflète une méconnaissance totale du problème chez les concernés.

TS : *Vous pensez vraiment qu'il n'avait pas entendu parler des maisons-prisons, de la torture, de l'extorsions par les bandes de passeurs en Libye ?*

SML : La Libye est un pays très dangereux actuellement. Mais au sud nigérien les gens ne le savent pas. Quelqu'un qui vient d'un village au fond du Niger, pense qu'il va être traité correctement, que tout sera facile. S'il savait que c'est dangereux et que c'est cher, il ne serait pas allé là-bas. Avec 1000 euros, il pouvait faire beaucoup de choses chez lui. Créer un commerce et de l'emploi. Donc il y a un problème de communication, les gens ne sont pas informés.

TS : *Même pas par les réseaux sociaux, par facebook, twitter... ? Est-ce qu'il ne savent vraiment rien de la terreur en Libye, et que peut-être ils vont finir comme chômeurs en Europe et qu'ils ne seront pas toujours les bienvenus ?*

SML : Au Niger, les jeunes commencent à se connecter, mais surtout dans les grandes villes, mais la plupart des jeunes gens qui s'émigrent ne viennent pas des grandes villes, ils viennent de villages lointains dans lesquels on pense surtout qu'en Europe tout le monde est riche. Imaginez un peu l'esprit de ces gens-là. Il est très important de faire un travail de sensibilisation avec des images à l'appui, il faut leur montrer les témoignages dans leurs langues. Des témoignages de ceux qui sont partis et ont connu le calvaire dans le désert. Mais il faut aussi leur offrir des alternatives, leur dire : Ne partez pas, vous pouvez faire ça ou ça au lieu de partir. Si vous n'avez rien à offrir, vous ne retiendrez pas les jeunes qui n'ont rien à faire.

TS : *Est-ce que le gouvernement nigérien s'engage à convaincre les jeunes de rester, de ne pas partir ? Je vous le demande, parce que les renversements des émigrés est un facteur important pour les économies de beaucoup de pays africains.*

SML : Les Nigériens sont mobiles. Ils partent depuis longtemps surtout en Libye et en Algérie plus qu'en Europe. On a de très longues frontières avec ces deux pays. C'est aussi très dangereux. On découvre très souvent des morts dans le désert. Et avant la guerre en Libye, il y a avait beaucoup de Nigériens qui ont travaillé là et sont revenus et repartis encore. Mais aujourd'hui c'est très dangereux. Maintenant il partent tous vers l'Algérie. Le Niger est un des rares pays qui a signé un accord avec un pays du Maghreb, voire avec l'Algérie, pour demander que l'on lui renvoie ses ressortissants en situation irrégulière, parce qu'il y a des villages entiers qui se vident, où une majorité est partie pour l'Algérie, finalement même les femmes. Puis l'agriculture locale est abandonnée. Les gens partent surtout pour Tamanrasset, la ville la plus proche de la frontière nigérienne, mais certains arrivent aussi à Alger. Mais souvent ils sont renvoyés. Le gouvernement nigérien demande aux algériens de les renvoyer, pour retourner travailler dans les champs.

TS : *Donc l'Algérie ne tolère pas l'immigration des Nigériens ?*

SML : Non, pas vraiment. Le Nigérien a besoin d'un visa pour l'Algérie, pour le Maroc non.

TS : *Et la Libye ? Est-ce qu'il y a encore des Nigériens qui y vont.*

SML : Il y a très peu. A cause de la situation.

TS : *Pour les Africains subsahariens le Niger est un pays de transit...*

SML : En Afrique de l'Ouest, le Niger est le pays qui a accueilli le plus grand nombre de réfugiés. On a une frontière avec le Nigéria, il y a des milliers et milliers de Nigériens qui ont fui la terreur de Boko Haram. On a une frontière avec le Mali. Il y a beaucoup de Maliens au Niger. Et on a aussi une frontière avec la Libye, il y a beaucoup de Libyens chez nous. Et il y a beaucoup de nigériens qui habitaient en Libye pendant des années et sont revenus à cause de la situation difficile là-bas. Les Nigériens par contre sont presque tous en transit. Très rarement un d'entre eux s'installe au Niger. En dehors des réfugiés il y a beaucoup de migrants clandestins qui passent par le Niger pour aller en Europe via l'Algérie ou la Libye. Cette masse de migrants en transit a créé des emplois au Niger - des emplois légaux et illégaux.

TS : *Est-ce qu'il y a une émigration nigérienne traditionnelle vers les pays voisins du sud ?*

SML : Oui, vers le Bénin, vers Nigéria, un peu vers Côte d'Ivoire, un peu vers le Mali, mais surtout vers le Bénin et vers Nigéria, parce qu'on rejoint les deux pays de Niamey dans une journée. On a une très longue frontière avec Nigéria, donc il y a beaucoup de commerçants nigériens qui habitent en Nigéria et beaucoup de commerçants nigériens qui habitent au Niger. Et avec le temps les nigériens côtoient les nigérianes et vice-versa.

TS : *L'Europe n'arrive pas à stopper l'immigration des gens qui s'embarquent en Libye parce qu'il n'y a pas un Etat libyen capable de contrôler ses côtes. Donc on transfère le problème au Niger et lui demande de contrôler mieux ces frontières. Est-ce que la pression de l'UE envers le Niger de contrôler ses frontières, de stopper l'immigration du sud a déjà des conséquences sur cette mobilité traditionnelle que vous avez mentionnée, la mobilité des commerçants surtout, qui sont habitués à traverser les frontières ?*

SML : Les autorités nigériennes, financées par l'Europe, essaient de verrouiller Agadez. Le passage via Agadez a donc été réduite, mais ça se fait toujours.

TS : *L'Europe demande un contrôle plus strict des frontières. Et le CEDEAO veut plutôt abolir les frontières entre les pays qui la forment. Est-ce que le marché de la CEDEAO souffre d'un régime plus strict de frontières ?*

SML : la CEDEAO est un exemple de libre circulation des personnes et des biens en Afrique. On inspire beaucoup d'organisations régionales en Afrique. C'est un marché colossal dans lequel tout le monde va et vient à volonté. D'ailleurs la CEDEAO attire, le Maroc veut y être, la Tunisie aussi. Alors si l'Europe pousse la CEDEAO à contrôler les frontières, je pense que ça peut nuire à cette intégration qui s'est formée et qui nourrit toute une zone.

TS : *Pour revenir à la question d'émigration. Est-ce que le choix de se mettre en marche pour la traversée est un choix individuel ou plutôt un choix que l'on prend en famille ?*

SML : C'est un choix familial. Les personnes qui s'émigrent ont besoin de l'aide financière de la famille pour partir.

TS : *Donc on discute qui de la famille va partir.*

SML : Oui, normalement c'est le plus dynamique qui a le mandat, normalement il s'agit d'un célibataire. Mais s'il y avait de la sensibilisation, s'il y avait un seul membre de la famille qui serait informé de ce qui se passe réellement, on pourrait peut-être empêcher la personne de partir, parce que c'est une décision de la famille.

TS : *Vous pensez que le phénomène de l'émigration si massive de l'Afrique subsaharienne vers l'Europe est un phénomène séculaire ou plutôt éphémère ? Est-ce que l'émigration va augmenter, se maintenir au niveau actuel ou se réduire, et qu'est-ce qui est souhaitable.*

SML : L'Afrique a toujours été un continent de migration. Déjà avant l'émigration vers l'Europe. Il y avait beaucoup de commerce et de coopération entre les pays d'Afrique. Les Africains voyageaient d'un pays à l'autre. C'est seulement depuis une dizaine d'années que les Africains s'intéressent surtout aux voyages à l'Europe, c'est à cause

de nouvelles idées qui circulent selon lesquelles la vie est meilleure en Europe et que la traversée est facile.

TS : *Ce n'est pas si nouveau...*

SML : Mais il y a certaines choses qui changent. J'ai fait une étude sur la mobilité des étudiants de l'Afrique subsaharienne vers le Maroc. Si on parle de migration, d'habitude on parle de migration clandestine, mais pas de la mobilité des étudiants. Mais pour comprendre la migration africaine il faut aussi comprendre les déplacements des étudiants parce que beaucoup d'étudiants, une fois au Maroc, parfois pour des problèmes financiers ou autres choses, ils décident eux-mêmes de continuer vers l'Europe. Il y a aussi beaucoup qui se marient avec une Marocaine et restent, il y a aussi beaucoup qui travaillent au Maroc et y restent. Donc on parle de l'émigration vers le Maroc ou vers l'Europe, mais on ne parle pas des étudiants. En Afrique un étudiant sur dix étudie hors de son pays.

TS : *Les étudiants qui arrivent au Maroc, arrivent-ils en général légalement ou illégalement ?*

SML : En général légalement. Au Maroc il y a plus de 15.000 étudiants étrangers. Quand le Maroc a quitté l'Union Africaine (qui à l'époque s'appelait Organisation de l'Union Africaine) en 1984 pour la question du Sahara occidental, il a monté un système de bourse pour les étudiants des pays africains pour contrarier le risque d'un isolement sur le continent. Des étudiants de beaucoup de pays, de la Guinée, du Sénégal, du Mali sont arrivés au Maroc, et moi aussi j'ai bénéficié d'une bourse marocaine. Mon étude a montré qu'entre les étudiants nigériens il y a plus qui s'inscrivent aux universités marocaines qu'aux universités françaises. Il y a plus de 370.000 Africains qui étudient à l'étranger, beaucoup aux Etats Unis, en France, en Angleterre. Le Maroc arrive en dixième position des pays accueillants. Surtout des étudiants des pays francophones arrivent au Maroc ou en Tunisie, les anglophones vont plutôt en Afrique du Sud ou Ghana, les lusophones en Angola. Ce n'est pas un phénomène banal. Si l'Afrique aujourd'hui est très liée à la France ou à l'Angleterre, c'est parce que presque toutes les élites africaines ont étudié dans ces pays. Donc dans peut-être 20 ans la nouvelle élite aura été formée pour une large part en Afrique. Les entreprises marocaines qui s'installent de plus en plus en Afrique, embauchent ces étudiants-là, formés au Maroc avec un diplôme marocain. Et beaucoup d'étudiants africains cherchent à faire un stage dans une entreprise marocaine. Dans 10 ou 20 ans ça va changer la donne. Les étudiants seront des relais de la politique étrangère du Maroc.

TS : *Est-ce que vous pensez que cela va stopper le brain-drain vers l'Europe ? Y aura-t-il par contre un brain-drain vers le Maroc ?*

SML : Il y a au Maroc toujours une bonne partie d'étudiants étrangers qui après les études à Rabat ou Casablanca vont étudier en Europe et rester là pour travailler : des médecins, des pilotes.

TS : *Si l'on vous offrait un travail à Paris, vous partiriez tout de suite, je suppose ?*

SML : Paris ? Mmh. Paris ? Mon objectif c'est de finir ma thèse et d'enseigner dans mon pays, à l'université. Si on m'offrait un travail à Paris, peut-être j'accepterais, cela pourrait me permettre d'être un meilleur professeur dans mon pays après.

TS : *En Europe les gouvernements sont intéressés à réduire l'immigration de l'Afrique. On parle beaucoup de construire des centres de rétention dans des pays de transit, soit au Maroc, en Libye ou au Niger. Qu'est-ce que vous en pensez ?*

SML : Je suis contre la construction de centres de rétention. C'est totalement inutile. Les migrants vont rester là un certain temps, mais tôt ou tard ils vont sortir. La construction des centres de rétention est une perte de temps et une perte d'énergie et une perte d'argent. Détenir les personnes, et un jour les renvoyer chez eux, cela ne règle pas le problème, d'autres vont arriver. Soit qu'ils passeront inaperçus, sans être arrêtés, soit qu'ils vont être arrêtés, détenus et renvoyés, d'autres arriveront. Le problème fondamental reste l'emploi. Il faut donner du travail aux gens. Il faut de très grosses usines, dans lesquels les gens peuvent travailler, des milliers et des milliers de personnes. Dans l'agriculture ils trouvent du travail juste pour trois mois – encore. Avec le changement climatique ça va être pire, ça va être un mois par an. Donc il faut des investissements, beaucoup d'investissements. Cela pourrait être bénéfique aux investisseurs et à tout ces gens-là. Prenez Agadez. On a voté récemment une loi qui interdit de transporter illégalement des migrants. La loi a été votée certainement sous la pression de l'UE. J'ai vu des affiches à Agadez : « Attention ! Il est interdit de transporter illégalement des migrants sous peine d'une amende. Je me suis demandé : est-ce que c'est l'Europe qui fait nos lois. D'ailleurs, Agadez est un point crucial, au carrefour de ceux qui s'émigrent au nord et de ceux qui en reviennent. Des milliers et milliers passent par la ville. Et une belle part de la population y gagne quelque chose, en transportant les migrants, en leur vendant de la nourriture, en leur donnant un lit.

TS : *Lors de sa visite à Niamey en octobre 2016, Angela Merkel a annoncé de financer un programme de 17 millions euros dans la création d'emplois pour les migrants dans la zone d'Agadez et de 60 millions euros pour l'infrastructure et l'éducation. Le président Issoufou répondait que cela ne suffisait point, qu'il fallait plutôt un plan Marshall.*

SML : 17 millions c'est vraiment pas grand' chose. Et surtout comment vont-ils être utilisés ? Une bonne partie de cette somme sera dépensée au profit des Européens qui viendront superviser le projet. Il faut revoir la méthode. Il faut la revoir totalement. Je crois ce qu'il faut, c'est un plan Marshall très sérieux avec une industrialisation, il faut investir des milliards et des milliards pour refaire les routes, pour rompre l'isolement

des villages éloignés, pour construire des chemins de fer, pour donner aux gens accès à l'eau potable, à l'électricité, pour créer du travail. Un chemin de fer de Niamey à Agadez pourrait développer une dynamique incroyable, un train vers le Bénin peut augmenter la mobilité des gens et des marchandises. Si on ne fait rien de tout ça, l'émigration vers l'Europe va toujours continuer. Combien de centrales nucléaires a la France ? Le Niger n'a même pas un vrai barrage. On importe l'électricité de Nigéria et on la paie ! Le fleuve Niger ? Ensablement. L'énergie solaire pourrait être la solution. Mais ils disent que c'est excessivement cher. On nous dit : le nucléaire est dépassé. Nous, on a même pas commencé. On est toujours dépassé, depuis le début on est dépassé. Mais il faut des investissements. Il faut un plan Marshall, un plan Marshall costaud.

TS : *Merkel a dit qu'un plan Marshall ne marche pas au Niger parce que vous n'en avez pas les conditions. Je crois qu'elle voulait dire que vous n'avez pas la structure industrielle qui en Allemagne pendant la seconde guerre mondiale n'a été détruite que très partiellement par les bombes des alliés.*

SML : Il faut un autre type de plan Marshall pour construire une infrastructure qui est la condition de tout développement économique qui pourrait créer des travaux. S'il n'y a pas de travail, l'émigration vers l'Europe continue.



PUBLICATION DE LA COLLECTION DÉMOCRATIE

« Les oranges en Europe ont meilleur goût »

A propos de l'immigration et de ce qui ne va pas
avec la lutte contre celle-ci